



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'industrie et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 011

Le vendredi 4 mars 2022

Président : M. Joël Lightbound



Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le vendredi 4 mars 2022

• (1300)

[Français]

Le président (M. Joël Lightbound (Louis-Hébert, Lib.)): Bonjour à tous. Soyez les bienvenus à la réunion n° 11 du Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement et à la motion adoptée par le Comité le mercredi 26 janvier 2022, le Comité se réunit pour étudier les lettres de mandat du ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, de la ministre du Développement économique rural et de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre de la Chambre adopté le jeudi 25 novembre 2021. Les membres peuvent participer en personne ou avec l'application Zoom. Je constate que quelques-uns de nos collègues participent à la réunion virtuellement. Ceux qui sont ici, à Ottawa, connaissent les règles sanitaires en vigueur, et je les invite donc à agir en conséquence.

Je suis heureux d'accueillir l'honorable François-Philippe Champagne, ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, l'honorable Gudie Hutchings, ministre du Développement économique rural, et l'honorable Mary Ng, ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique.

Ils sont accompagnés de Mme Sara Wilshaw, déléguée commerciale en chef et sous-ministre adjointe, Développement du commerce international, investissement et innovation au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement, et de M. Simon Kennedy et M. Francis Bilodeau, qui sont respectivement sous-ministre et sous-ministre délégué au ministère de l'Industrie.

Je les remercie d'être avec nous aujourd'hui.

Sans plus tarder, je cède la parole au ministre Champagne, qui sera suivi de la ministre Ng et de la ministre Hutchings.

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie): Merci, monsieur le président. Permettez-moi de saluer mon collègue M. Deltell, du Parti conservateur, qui vient de se joindre au Comité.

C'est un privilège et un plaisir de vous revoir au sein de ce comité, cher collègue.

Monsieur le président, chers collègues, c'est évidemment un grand plaisir pour moi de me joindre à vous une fois de plus pour discuter...

[Traduction]

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

[Français]

Le président: Un instant, s'il vous plaît, monsieur le ministre.

[Traduction]

Mme Tracy Gray: Je suis vraiment désolée de vous interrompre, monsieur le ministre, mais il semblerait que les participants en ligne ne peuvent voir la salle. Quelque chose cloche avec la vidéo.

Le président: Je crois que les membres en ligne peuvent maintenant nous voir et nous entendre.

• (1305)

[Français]

Monsieur le ministre, la parole est à vous.

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci. Je vais recommencer mon discours.

Je saluais notre collègue M. Deltell, qui s'est joint au Comité. C'est un plaisir de le revoir.

Merci, monsieur le président.

Chers collègues, je suis très heureux de me joindre à vous avec mes collègues une fois de plus pour discuter de mes priorités en tant que ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie du Canada. Depuis que j'ai été nommé ministre, en janvier 2021, et depuis que j'ai reçu ma lettre de renouvellement de mandat du premier ministre, en décembre, j'ai travaillé par-dessus tout pour établir les conditions de la réussite économique à long terme du Canada.

[Traduction]

Je suis également honoré de comparaître aujourd'hui aux côtés de mes deux collègues du Cabinet, la ministre Ng et la ministre Hutchings. Je sais qu'elles sont tout aussi déterminées que moi à stimuler notre relance postpandémique. Nous avons donc opté pour une approche collaborative pour atteindre nos ambitieux objectifs. Nous utilisons les outils à notre disposition pour soutenir la reprise économique du Canada et nous préparons aux défis et aux occasions qui se présenteront.

J'aimerais souligner ici quelques-unes des façons utilisées pour soutenir l'industrie canadienne en cette période sans précédent pour notre pays.

La mise en place de conditions propices à la réussite du secteur industriel et à la croissance économique exige que chacun se tourne vers l'avenir.

[Français]

Cependant, on comprendra aussi que, pour rester compétitive, l'économie canadienne a besoin d'investissements continus dans l'innovation et dans toutes les industries et, bien évidemment, dans tous les secteurs. C'est pourquoi notre gouvernement continue de soutenir des projets de recherche-développement à grande échelle dans les industries traditionnelles du Canada comme l'automobile, l'aérospatiale, les ressources naturelles et l'agroalimentaire.

[Traduction]

Nous savons que l'ensemble de la communauté internationale éprouve encore des difficultés liées aux chaînes d'approvisionnement en raison de la pandémie de COVID-19. Mes collègues et moi continuons de travailler en étroite collaboration avec nos homologues et alliés partout dans le monde, en particulier aux États-Unis, en Europe et dans d'autres régions pour renforcer la sécurité des chaînes d'approvisionnement pour les produits clés tels que les minéraux critiques, les batteries et les semi-conducteurs, ainsi que dans les secteurs cruciaux comme les sciences de la vie, la fabrication, le transport et la défense. Je continuerai de discuter de ces questions, comme je l'ai fait lors de mes derniers voyages à Washington D.C., au Mexique et en Europe.

Tout comme nous avons soutenu les familles, les petites entreprises et les travailleurs depuis le premier jour de cette pandémie, notre gouvernement a travaillé sans relâche pour soutenir notre communauté industrielle afin de bâtir un avenir économique résilient, inclusif et à faibles émissions de carbone. Nous faisons tout cela parce que nous sommes conscients que la croissance de notre économie et la protection de notre environnement vont de pair.

Nous ferons tout pour lutter contre les changements climatiques — une lutte qui, je le sais, vous tient à cœur, monsieur le président —, réduire les émissions et promouvoir l'ingéniosité canadienne, alors que nous accélérons la transition vers la carboneutralité. Au cœur de ce processus se trouve l'initiative Accélérateur net zéro, grâce à laquelle nous réalisons des investissements transformateurs d'une valeur de plus de 8 milliards de dollars pour aider à décarboner les industries à fortes émissions comme l'acier et l'aluminium, et soutenir l'innovation dans des secteurs carboneutres en croissance tels que les véhicules à zéro émission, les batteries et les technologies propres. Je suis persuadé que les membres du Comité ont vu ce matin la formidable annonce de BASF qui bâtira une installation de batteries dans notre nation.

J'aimerais aussi remercier nos fonctionnaires, monsieur le président: comme les membres et vous le savez, nous avons été présents pour les compagnies de partout au pays et les avons aidées concrètement grâce à nos fonctionnaires et nos professionnels des plus dévoués.

L'été dernier, nous avons réalisé des investissements historiques afin de décarboner les activités d'Algoma Steel et d'ArcelorMittal Dofasco, ce qui a également permis de créer de bons emplois dans des collectivités comme Sault Ste. Marie et Hamilton. Avec ces investissements, on s'assure non seulement que les producteurs d'acier du Canada jouent un rôle clé dans notre reprise économique, mais aussi qu'ils contribuent de manière significative à nos objectifs climatiques par une réduction de leurs émissions représentant l'équivalent de près de deux millions de voitures de moins sur les routes. C'est tout simplement époustoufflant.

En 2018, nous avons soutenu la création d'une coentreprise par Alcoa et Rio Tinto, appelée ELYSIS, que certains collègues

connaissent. Cette collaboration produira le premier aluminium sans carbone au monde, ici même au Canada.

• (1310)

[Français]

Je pense, monsieur Lemire, que vous êtes bien au courant de cette initiative.

[Traduction]

Nous soutenons également les efforts de l'industrie pour produire du béton à faibles émissions de carbone, ce qui permet aussi au Canada d'être un chef de file mondial dans le domaine des matériaux de construction durables.

Ces efforts ne sont que quelques exemples de l'orientation stratégique et déterminée prise par notre gouvernement envers le développement de chaînes d'approvisionnement vertes qui tirent parti des forces du Canada et positionnent le pays dans le peloton de tête pour la transformation industrielle verte.

Le Canada sera bientôt un chef de file mondiale dans la production de batteries, d'acier et d'aluminium verts.

[Français]

Grâce à ces initiatives, nous positionnons le Canada pour qu'il devienne un chef de file de la révolution industrielle verte qui balaye l'économie mondiale.

[Traduction]

Nous appuyons également le secteur canadien de l'automobile dans sa transition vers la production de véhicules à zéro émission. Grâce à l'initiative Des mines à la mobilité, nous construisons une toute nouvelle chaîne de valeur, en plus d'attirer des investissements phares dans le traitement des minéraux critiques — je mentionne encore une fois le bel exemple de BASF de ce matin —, la fabrication de cellules de batteries, ainsi que les pièces et l'assemblage de véhicules à zéro émission.

Il s'agit d'avoir une vue d'ensemble. Il est question ici de l'ensemble de l'écosystème des VEZ et des batteries. Il s'agit de voir où va le marché et de positionner le Canada pour qu'il joue un rôle de chef de file. Il faut poser des gestes stratégiques et immédiats ancrés dans une vision à long terme.

[Français]

Je suis très optimiste quant à notre capacité d'être ce leader mondial. Je suis optimiste pour le Canada. Nous avons les ressources nécessaires, nous avons le talent qu'il faut. Nous sommes un gouvernement qui continuera d'être ambitieux et qui saisira le moment qui se présente à lui pour assurer un meilleur avenir aux travailleurs canadiens et à l'ensemble de la planète.

[Traduction]

Bien entendu, à tous ces efforts s'ajouteront des initiatives pour contribuer à développer les technologies propres canadiennes et à appuyer les petites et moyennes entreprises — ce que ma collègue la ministre Ng fait au quotidien avec sa passion débordante — qui participent aux efforts de décarbonation.

[Français]

Chers collègues, je voudrais maintenant aborder auprès de vous un sujet que nous connaissons tous trop bien à la suite de la pandémie mondiale. Il s'agit de l'importance de la biofabrication au Canada.

Alors que nous allons de l'avant et que nous laissons la pandémie de la COVID-19 derrière nous, nous devons également nous assurer que le Canada est mieux préparé à faire face aux futures menaces et aux pandémies.

[Traduction]

Je sais que votre comité — j'accorde de l'importance au travail de ce comité, monsieur le président, et je tiens à ce que tout le monde le sache — a déjà étudié cette situation et qu'il en est bien conscient.

• (1315)

Au début de cette pandémie, vous vous souviendrez que le Canada n'avait aucune capacité vraiment adéquate en matière de biofabrication pour produire un vaccin contre la COVID-19. Ainsi, dès les premiers jours de la pandémie, notre gouvernement a investi afin de constituer rapidement une capacité nationale flexible, et a adopté une stratégie historique: la Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie. Il s'agit d'un investissement de plus de 2,2 milliards de dollars visant à renforcer les capacités de calibre mondial du Canada dans le domaine des sciences de la vie et de la recherche biomédicale, et à favoriser la croissance d'un secteur national dynamique de la biofabrication et des sciences de la vie offrant des milliers de bons emplois pour la classe moyenne.

Nous avons réussi à obtenir de nouveaux investissements en fabrication dans le secteur privé grâce à des entreprises comme Sanofi à Toronto. Nous avons aussi réalisé des investissements importants dans la capacité de fabrication auprès de partenaires comme AbCellera à Vancouver, Resilience Biotechnologies, Medicago à Québec et BioVectra à l'Île-du-Prince-Édouard.

Nous avons également renforcé la capacité de fabrication du gouvernement par l'entremise du Conseil national de recherches parce que je jugeais important de nous doter d'un établissement public pour appuyer nos efforts à l'avenir. Nous continuerons sur cette lancée pour les années à venir.

De plus, nous sommes fiers d'avoir accueilli la première installation Moderna à l'extérieur des États-Unis. Nous savons bien que nous ne pouvons prédire quand sera la prochaine pandémie, et que nous combattons toujours contre la COVID-19, mais nous pouvons tout de même nous assurer qu'à l'avenir, nous ne serons pas pris au dépourvu. Nous voulons garantir que les Canadiens vivront en sûreté et en sécurité pour des générations à venir.

J'aimerais maintenant aborder les aspects de notre économie qui sont peut-être moins tangibles que l'acier, l'aluminium ou les vaccins, mais qui n'en sont pas moins importants. Nous travaillons actuellement à donner au Canada les moyens de développer et d'optimiser des technologies de prochaine génération, comme l'intelligence artificielle et l'informatique quantique. Nous y parvenons grâce à des initiatives comme la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle et la Stratégie quantique nationale, qui s'appuient toutes deux sur les forces du Canada dans ces domaines émergents.

Nous savons aussi que l'avenir de notre économie dépendra sans aucun doute du numérique. Je sais que ce comité s'intéresse grandement à l'économie numérique. C'est pourquoi nous travaillons sans relâche pour que tous les Canadiens aient accès à Internet haute vitesse. C'est là une priorité que ma distinguée collègue, la ministre Hutchings, abordera très certainement puisque l'objectif est de connecter les Canadiens.

[Français]

Pour que les Canadiens puissent prospérer et profiter de l'économie numérique, nous savons qu'ils doivent pouvoir faire confiance à la sécurité de leurs données et à la protection de la vie privée.

C'est pourquoi, au cours de la présente session du Parlement, je présenterai un projet de loi visant à garantir que les Canadiens bénéficient de mesures de calibre mondial en matière de protection de la vie privée et des données, et que les acteurs qui violent les lois sur la protection de la vie privée soient tenus effectivement responsables.

[Traduction]

Et bien sûr, notre législation établira un cadre de protection de la vie privée modernisé qui permettra l'innovation responsable dans le contexte de l'économie numérique en évolution rapide du XXI^e siècle.

Notre gouvernement tient à ce que les Canadiens tirent pleinement profit de l'économie numérique, et pour ce faire, nous devons accroître la confiance. Nous devons lutter sans relâche contre les cybermenaces et assurer l'intégrité des systèmes essentiels du Canada.

Nous sommes aussi conscients que le droit d'auteur et la propriété intellectuelle sont essentiels au bien-être créatif, social et économique du Canada. Il faut aider les Canadiens à mieux comprendre ce qu'est la PI, à la protéger et à y accéder, et veiller à ce que les Canadiens, les entrepreneurs et les chercheurs disposent des outils dont ils ont besoin pour tirer parti des occasions qui se présentent à eux.

En conclusion, la façon dont nous avons réagi face à la pandémie de COVID-19 nous a permis de constater une fois de plus la formidable vitalité de l'économie canadienne, ainsi que le talent et l'ingéniosité des Canadiens. C'est un fait, je le vois au quotidien dans mon rôle de ministre, et c'est pourquoi je suis si optimiste quant à notre programme de croissance.

Au tout début de la pandémie, lorsque l'accès à l'ÉPI vital constituait la principale préoccupation de tous, les fabricants d'un océan à l'autre ont intensifié et réorganisé leurs activités pour aider à produire des masques, des blouses, des masques pour le visage et du désinfectant pour les mains. Lorsque nos efforts se sont tournés vers les vaccins, nous avons pu réaliser des investissements historiques pour aider à revitaliser notre secteur national de la biofabrication inactif depuis longtemps.

Même face à une incertitude sans précédent, notre secteur automobile a entamé une transition historique vers les véhicules hybrides et à zéro émission. Notre secteur technologique en plein essor a continué de faire du Canada une plaque tournante de calibre mondial pour le savoir et le talent.

[Français]

Pour ces raisons et bien d'autres, monsieur le président, je suis très optimiste en ce qui concerne nos objectifs et notre programme économiques. Nous avons les talents, les ressources et les outils nécessaires pour réussir ensemble.

Je vous remercie, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le ministre Champagne.

Je vais maintenant céder la parole à la ministre Ng.

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique): Je vous remercie, monsieur le président.

[Traduction]

Je suis emballée de me joindre à vous tous en personne pour discuter de mon très ambitieux mandat en tant que ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique. C'est formidable d'être ici avec le ministre Champagne et la ministre Hutchings et de parler au Comité du mandat de nos portefeuilles respectifs. Pour reprendre les mots du ministre Champagne, nous adoptons une approche collaborative, alors je suis emballée d'être ici.

Mon mandat est axé sur la croissance et la prospérité rendues possibles grâce au développement économique et à la création de possibilités pour que les entreprises puissent voir le jour, prendre de l'expansion et avoir accès aux marchés internationaux de par le monde tout en ancrant ces réussites de croissance ici même au Canada.

Je m'attelle à multiplier les possibilités grâce au commerce tout en veillant à n'oublier personne: je m'efforce à ouvrir l'accès à de nouveaux marchés et à faire la promotion de débouchés pour les femmes entrepreneures, les propriétaires d'entreprises noirs et autochtones ainsi que les entrepreneurs de groupes sous-représentés.

[Français]

Il va sans dire que, ces deux dernières années, nous avons fait des investissements historiques pour soutenir les petites entreprises.

[Traduction]

Des subventions au salaire et au loyer, des prêts de CUEC et du Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées aux récentes mesures prolongées pour le confinement, mon mandat s'étend en fait bien au-delà de la pandémie.

[Français]

Malgré une année incroyable et difficile, l'économie canadienne a connu une croissance de 4,9 %.

● (1320)

[Traduction]

Cette croissance est attribuable à la résilience de nos petites entreprises et à la vigueur de nos relations commerciales. Le Canada est une nation commerçante. Le commerce représente les deux tiers de notre économie, et un emploi sur six en dépend. Nous sommes le seul pays du G7 à avoir une entente commerciale avec chacun des pays du groupe. Nos 15 accords nous donnent accès à 1,5 milliard de consommateurs et à plus de 60 % de l'économie mondiale. Nous travaillons ardemment à faire croître ces possibilités.

Nos relations commerciales sont tissées de milliers de réussites personnelles, mais permettez-moi de vous en décrire une qui s'étend de la Nouvelle-Écosse jusqu'à la Virginie aux États-Unis et qui reflète la force de la relation avec un de nos plus proches partenaires commerciaux.

La compagnie s'appelle CarbonCure. La technologie révolutionnaire de CarbonCure injecte du dioxyde de carbone dans le béton, retirant ainsi des gaz à effet de serre de l'environnement. Il en résulte un béton beaucoup plus solide, ce qui veut dire que les constructeurs en utilisent moins. L'innovation de CarbonCure améliore la qualité du produit et lutte contre les changements climatiques en diminuant l'empreinte carbone de tous les projets. Le siège social HQ2 d'Amazon est en construction en Virginie, et CarbonCure est mise à contribution.

Ce n'est là qu'un seul projet de construction parmi des centaines en Amérique du Nord, et même dans le monde, qui a recours à cette innovation. Il s'agit d'une innovation canadienne assemblée sur la côte est, à Dartmouth en Nouvelle-Écosse, qui nécessite des pièces provenant d'un distributeur américain. Les réservoirs de CO₂ nécessaires dans le processus de CarbonCure sont fabriqués par de multiples compagnies américaines, y compris Helget Gas à Omaha.

Voilà le visage humain du commerce qui se traduit par de la prospérité pour nos esprits innovants, pour les fonceurs, pour les gens d'affaires et, bien entendu, pour les travailleurs. Des réussites, comme celle que je vous ai décrite, solidifient la croissance et la reprise économiques de la dernière année.

Si le premier ministre a créé ce poste qui combine le commerce international, les petites entreprises et le développement économique, c'est pour garantir à nos petites entreprises de saisir toutes les occasions de croissance et de succès, partout dans le monde et ici à la maison.

[Français]

Nous savons que, pour que nos entreprises puissent commercer, nous devons les aider à se développer et à créer des emplois ici, chez nous. C'est pourquoi nous avons fait des investissements historiques et essentiels au regard des petites entreprises canadiennes.

[Traduction]

Pas plus tard qu'hier, à Ottawa, le premier ministre et moi avons annoncé le lancement du Programme canadien d'adoption du numérique, ou PCAN. Avec cet investissement de 4 milliards de dollars, les PME vont pouvoir développer leurs activités commerciales en ligne et améliorer leurs technologies d'affaires. Le programme les aidera à être plus concurrentielles.

Prenons l'exemple d'un entrepreneur qui détient une boutique de vêtements sur une artère principale. Ce programme va l'aider à établir un magasin numérique et transférer ses affaires en ligne: les clics s'ajouteront aux briques. Nous aiderons les fournisseurs de cet entrepreneur qui fabriquent des vêtements au Canada à se transformer sur le plan numérique pour les appuyer à développer et améliorer leurs systèmes de traitement de commandes ou à numériser une partie de leurs chaînes de production.

Le PCAN va changer la donne pour de nombreuses entreprises, y compris celles en milieu rural au Canada. Je sais que ma collègue se fera un plaisir de vous entretenir de ce qui est fait pour ces entreprises et ces entrepreneurs dans les régions rurales du Canada. Le programme facilitera leur accès à de nouveaux consommateurs dans les communautés de partout au pays et les aidera à pénétrer le marché mondial.

Ce programme appuiera aussi notre objectif de munir les jeunes des compétences de demain pour intégrer le marché du travail. Il créera 30 000 stages pour les jeunes Canadiens.

Nous savons que, lorsque nous faisons prospérer nos entreprises, nous ne devons oublier personne. Lorsque nous écartons certains groupes, notre économie en pâtit. Nous ne pouvons nous permettre de laisser de côté le talent, la diversité et l'innovation de notre pays.

C'est la raison pour laquelle, depuis 2018, nous avons investi plus de 6 milliards de dollars dans la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat. Cela nous permettra de donner accès à du financement et à des ressources, et de créer un écosystème de soutien qui permet aux femmes entrepreneures de réussir. Jusqu'à maintenant, ce programme a aidé plus de 5 000 femmes à démarrer une entreprise et plus de 7 000 femmes à faire croître leurs entreprises. Et ce n'est que le début.

Nous faisons aussi des investissements à hauteur de 265 millions de dollars pour aplanir les barrières systémiques auxquelles se heurtent les entrepreneurs et les propriétaires d'entreprises noirs grâce au Programme pour l'entrepreneuriat des communautés noires, élaboré par les entrepreneurs noirs pour les entrepreneurs noirs afin d'éliminer les inégalités systémiques auxquelles les propriétaires d'entreprises et les entrepreneurs noirs sont confrontés depuis trop longtemps.

[Français]

Lorsqu'il y a davantage d'entrepreneurs canadiens prospères, nos collectivités et notre économie prospèrent.

[Traduction]

En conclusion, le gouvernement comprend qu'une reprise réussie et inclusive dépend de nos collectivités et de nos petites entreprises, ainsi que de notre volonté et capacité comme dirigeants à nous adapter et à faire les choses autrement.

Merci beaucoup de m'avoir invitée. Il me tarde de répondre à vos questions.

[Français]

Je vous remercie de m'avoir reçue. J'ai hâte de répondre à vos questions.

• (1325)

[Traduction]

Le président: Merci, madame la ministre Ng.

Ministre Hutchings, vous avez la parole.

L'hon. Gudie Hutchings (ministre du Développement économique rural): Merci, monsieur le président et honorables collègues. C'est formidable d'être parmi vous aujourd'hui à ce comité fascinant.

[Français]

Je suis honorée de comparaître devant vous en tant que ministre du Développement économique rural, mais avant tout, en tant que

députée de la circonscription de Long Range Mountains, située dans la magnifique province de Terre-Neuve-et-Labrador.

[Traduction]

Pour ceux et celles qui ne le savent pas, ma circonscription porte bien le qualificatif de « rurale ». Croyez-le ou non, sa superficie est égale à celle de la Suisse. On y trouve plus de 200 communautés que je suis fière de représenter, et même des chocolatiers hors pair qui n'ont rien à envier à ceux de la Suisse.

• (1330)

Il importe de souligner les difficultés que les collectivités rurales affrontent, mais je crois que leur résilience et leur force sont plus importantes.

Environ 20 % de notre population vit en région rurale, dont la contribution au produit intérieur brut national est de près de 30 %. Pourtant, nous savons que les Canadiens des communautés rurales et éloignées affrontent des situations, des défis uniques en leur genre et que les possibilités qui leur sont offertes sont également bien différentes. Nous devons tenir compte de tout cela dans l'élaboration des politiques fédérales.

Nous avons été à l'écoute ces Canadiens. Ils nous ont répété que leur priorité absolue était un accès fiable et abordable à l'Internet haute vitesse, peu importe la région où ils vivent.

Depuis 2015, notre gouvernement libéral a débloqué 7,2 milliards de dollars pour la connectivité à large bande. C'est plus que tous les investissements combinés des gouvernements précédents. En novembre 2020, nous avons lancé le Fonds pour la large bande universelle, qui est doté d'une enveloppe de 2,75 milliards de dollars pour brancher à l'Internet haute vitesse les communautés rurales, éloignées et autochtones.

Je suis fière d'informer le Comité que, depuis 2015, nous avons approuvé des programmes et des projets destinés à brancher 1,7 million de foyers canadiens. D'ici 2026, nous aurons branché 1,2 million de familles canadiennes de plus à des services Internet meilleurs, plus performants et plus rapides. Nous investissons dans des projets d'expansion de la large bande dans des communautés rurales qui vont du district municipal de Yellowhead, en Alberta, à ma province natale de Terre-Neuve-et-Labrador en passant par le hameau organisé d'Eagle Ridge County Estates, en Saskatchewan.

Je peux assurer les membres du Comité et les Canadiens que nous sommes en bonne voie d'atteindre nos objectifs qui sont de brancher 98 % des Canadiens d'ici 2026 et la totalité de la population d'ici 2030. Nous savons que l'Internet haute vitesse est indispensable aux Canadiens des régions rurales et éloignées pour les relier aux êtres qui leur sont chers, leur faire profiter des services virtuels de santé et leur permettre de gérer leur exploitation agricole ou leur entreprise, de faire des opérations bancaires ou du télétravail ou de suivre des cours en ligne.

J'ai également été missionnée pour poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique rural. Notre gouvernement tirera parti des investissements déjà faits, améliorera la communication de données rurales à l'échelle communautaire et cerner les améliorations pouvant être apportées aux programmes, aux politiques et aux investissements futurs, dans l'intérêt des communautés rurales.

Pour le dire simplement, nous devons sortir des sentiers battus et de la ville d'Ottawa pour mettre de l'avant des solutions qui permettront au gouvernement de bâtir une économie plus robuste, plus résiliente et plus inclusive pour tous les Canadiens, des très petites collectivités éloignées du pays aux plus grands centres.

Mais il n'y a pas de solution universelle. Grâce à l'analyse comparative entre les sexes plus, l'ACS+, nous savons que la ruralité est l'un des indicateurs à prendre en considération maintenant dans l'élaboration des politiques fédérales. Nous continuerons de perfectionner cet outil d'analyse.

Nous voulons nous assurer que nos décisions, nos politiques et nos programmes sont adaptés aux communautés petites et éloignées. Nous voulons aussi nous attaquer aux grands enjeux des régions rurales, comme la connectivité, le logement, le changement climatique, la santé, le tourisme, les infrastructures communautaires, l'immigration et, bien sûr, la main-d'œuvre.

Nous sommes conscients des lacunes des données sur les régions rurales. Nous avons donc conclu des ententes avec Statistique Canada pour disposer de plus de ces données. Le gouvernement sera ainsi mieux à même de donner à leurs habitants les résultats qu'ils sont en droit d'attendre.

Nous sommes déterminés à tout faire pour que les services fédéraux correspondent aux besoins de la population canadienne d'un océan à l'autre. Plus précisément, on m'a demandé de me pencher sur les enjeux ruraux du transport en commun, des services en santé mentale et du logement, et de rendre ces services plus visibles et plus accessibles.

Travaillant de concert avec mes collègues ministres, je suis convaincue que nous serons en mesure de faire bouger les choses concrètement pour les Canadiens des régions rurales, notamment: les personnes âgées des petites villes, qui vivent à une heure de route de l'épicerie la plus proche et qui n'ont pas accès aux transports en commun; les parents qui doivent consulter un spécialiste pour leur enfant et qui doivent faire 10 heures de route pour se rendre à l'hôpital; la famille néo-canadienne qui veut s'établir dans l'une de nos magnifiques petites villes, mais qui ne peut y trouver de logement.

Je collabore également avec mes collègues ministres pour que les services de Postes Canada desservent plus efficacement les Canadiens des régions rurales et éloignées. Je travaillerai également avec ma collègue Ng à la conception du nouveau fonds de l'avenir pour l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador afin de favoriser la diversification économique locale et régionale et la mise en œuvre de stratégies adaptées au milieu.

Ces efforts sont essentiels et opportuns alors que nous travaillons tous ensemble pour en finir avec la pandémie de COVID-19 et rebâtir une économie qui fonctionne pour tout le monde.

Les communautés rurales sont des piliers de notre économie. Et, lorsque le Canada rural est prospère, l'ensemble du pays en profite.

[Français]

Pour conclure, je serai heureuse d'avoir la possibilité de travailler avec vous alors que nous nous efforçons de faire avancer les choses pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes vivant dans les collectivités rurales de notre beau et vaste pays.

[Traduction]

Chers amis, il me tarde de répondre à vos questions.

Merci.

Le président: Mesdames et monsieur les ministres, je vous remercie.

Avant de nous lancer tout de suite dans les questions, je précise, à l'intention de nos témoins et de nos nouveaux collègues que j'utiliserai ce carton jaune, pour les prévenir qu'il leur reste une minute de temps de parole, et ce carton rouge, pour les prévenir que leur temps est écoulé.

Je demanderais aux témoins de bien vouloir proportionner leur réponse à la question.

Sans plus attendre, je cède la parole à la députée Gray, qui dispose de six minutes.

Mme Tracy Gray: Merci, monsieur le président.

Je remercie les ministres de s'être déplacés.

Madame la ministre Ng, vous avez annoncé des détails, hier, du Programme canadien d'adoption du numérique. D'après Paul Wells, du *Maclean's*, plus de 50 organismes sans but lucratif se sont portés candidats pour l'administration du volet Améliorez les technologies de votre entreprise, sur lequel les détails ont été moins nombreux.

A-t-on fait un appel de propositions pour choisir les administrateurs de ce volet?

L'hon. Mary Ng: Nous avons organisé à la grandeur du Canada un concours de sélection des fournisseurs de services qui aideront nos entreprises à se convertir au numérique. C'est donc oui.

Mme Tracy Gray: Ce concours a-t-il été annoncé dans la *Gazette du Canada*? Pouvez-vous dire dans quel média l'annonce aurait été publiée?

L'hon. Mary Ng: Nous avons organisé un concours ouvert qui aurait été annoncé sur notre site Web, il y a un bon nombre de mois. C'est exactement la diligence raisonnable qui était attendue du ministère. Nous tenons beaucoup à être transparents et à nous assurer que ces fournisseurs de services ont été sélectionnés à la faveur d'un concours.

Mme Tracy Gray: Savez-vous combien d'organisations ont été examinées?

L'hon. Mary Ng: Je ne saurais le dire de mémoire, mais je suis sûre que nous pourrions trouver l'information pour vous.

Mme Tracy Gray: D'accord. Peut-être pourriez-vous déposer, pour notre comité, la liste des organisations examinées.

De même, quel barème et quels critères cotés ont été employés dans ces circonstances?

L'hon. Mary Ng: Accordez-moi un moment pour prendre du recul. Statistique Canada nous a appris que, pendant la pandémie, le nombre d'entreprises qui, de 2019 à 2020, ont adopté le numérique, a augmenté de 110 %. Ces deux dernières années, ce mouvement a été plus fort que pendant la dernière décennie. Ce programme répondra à un véritable besoin de croissance, de croissance numérique de surcroît.

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre. Je le redemande, peut-être faudrait-il communiquer les barèmes et les critères.

Savez-vous si c'était un marché avec un fournisseur unique, oui ou non?

L'hon. Mary Ng: C'en n'était pas un.

Mme Tracy Gray: Très bien.

Savez-vous si Magnet, l'organisation choisie, a réalisé un projet de cette envergure et de cette portée à la grandeur du Canada pour placer environ 16 000 personnes? Oui ou non?

L'hon. Mary Ng: Je me réjouis particulièrement que ce programme permette de placer 30 000 jeunes pour aider les entreprises canadiennes à se convertir au numérique et à développer considérablement leurs technologies. Il ne fait que des gagnants, les jeunes qui profitent de l'occasion et les entreprises qui accèdent au numérique.

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre.

Savez-vous si Magnet s'est également porté candidat pour le volet Améliorez les technologies de votre entreprise?

L'hon. Mary Ng: Je suis ravie que Magnet s'acquitte du travail vraiment important d'apparier des jeunes aux entreprises à la recherche de ces talents pour devenir numériques et développer leurs technologies. Nous n'avons lancé ce programme qu'hier. J'ai hâte d'entendre la réaction de ces grandes entreprises et leurs récits du succès de cette opération.

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre.

Quelle est, en dollars, la valeur du marché avec Magnet?

L'hon. Mary Ng: Peut-être pourrions-nous nous informer pour vous communiquer plus tard ce renseignement.

Mais l'essentiel de ce programme c'est de placer en emploi 30 000 jeunes que, à propos, la pandémie a bien malmenés...

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre. J'ai peu de temps à ma disposition.

Le programme ne comporte que deux volets. Son annonce date d'hier et, étonnamment, vous ne connaissez pas l'enveloppe de l'un des deux volets.

L'hon. Mary Ng: Je suis en mesure de dire que 70 000 entreprises pourront développer leurs technologies grâce au deuxième volet; 90 000 pourront s'afficher en ligne et 30 000 jeunes seront placés en emploi et auront l'occasion magnifique d'aider ces entreprises dans leur conversion.

• (1335)

Mme Tracy Gray: Très bien. Combien coûtent ces 30 000 placements? Combien coûte le contrat avec Magnet? Vous ne savez pas combien coûtent ces 30 000 placements.

L'hon. Mary Ng: Ce programme très robuste de 4 milliards de dollars rendra nos entreprises numériques. Nous en connaissons l'importance pour elles, pas seulement pour leur croissance dans leur communauté. En effet, combien de fois, quand nous nous déambulons le long d'une grand-rue, ne constatons-nous pas le mouvement vers le ramassage sur le trottoir et l'emploi de technologies pour...

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre. Vous êtes vraiment incapable de répondre à une question sur ce programme.

Savez-vous que Magnet a été créé par, notamment, l'université Ryerson, en 2014?

L'hon. Mary Ng: Magnet est une organisation formidable, sélectionnée par voie de concours pour l'exécution d'un programme vraiment important, qui, en fin de compte, aidera les entreprises à se convertir au numérique.

Mme Tracy Gray: Madame la ministre, est-il vrai que vous avez été la directrice de la présidence de l'université Ryerson en 2014?

L'hon. Mary Ng: Oui.

Mme Tracy Gray: Madame la ministre, avez-vous consulté le commissaire à l'éthique avant l'attribution du contrat à Magnet pour le Programme canadien d'adoption du numérique?

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): J'invoque le Règlement.

Le président: Madame Gray, un moment. Quelqu'un invoque le Règlement.

M. Han Dong: Monsieur le président, en tout respect pour le temps de mon homologue de l'opposition, je crois néanmoins que les questions nous éloignent de plus en plus du sujet de la réunion d'aujourd'hui, le mandat de la ministre.

Mme Tracy Gray: Ça ne m'enlève pas de temps. J'espère que vous respectez ça.

M. Han Dong: Je sais. Mon intervention concerne la pertinence des questions.

Le président: Je comprends vos motifs, monsieur Dong, mais, comme les lettres de mandat sont assez générales, je serai indulgent.

Je prends note de votre rappel au Règlement.

Mme Tracy Gray: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre, avez-vous consulté le commissaire à l'éthique avant l'attribution du contrat à Magnet?

L'hon. Mary Ng: Relativement à mon mandat, le sujet à l'ordre du jour, je suis vraiment heureuse de vous annoncer, à vous et au Comité, l'importance de rendre nos entreprises concurrentielles...

Mme Tracy Gray: Madame la ministre, il fallait répondre par oui ou non.

L'hon. Mary Ng: ... et les mettre sur la voie du rétablissement économique. Comme l'économie d'aujourd'hui et de demain est et sera numérique, c'est...

Mme Tracy Gray: Madame la ministre, je me réapproprie mon temps, puisque vous répondez à côté.

Des représentants de l'Université Ryerson ou de Magnet vous ont-ils directement approché concernant une participation à ces programmes ou à d'autres programmes de l'État?

L'hon. Mary Ng: Je tiens à préciser que chacun des éléments de ce programme a suivi un processus de demande de propositions. Les textes de ces demandes sont absolument accessibles. De plus, des fonctionnaires ont fait une évaluation indépendante de ces demandes.

Mme Tracy Gray: Vous n'êtes donc pas disposée à répondre à la question sur la consultation du commissaire à l'éthique.

L'hon. Mary Ng: Le programme a été soumis à un processus de demande de propositions qui a fait l'objet d'une évaluation indépendante par la fonction publique, qui est impartiale.

Mme Tracy Gray: Madame la ministre, savez-vous si Magnet avait reçu d'autres contrats?

Le président: Merci.

Madame Gray, je suis désolé de vous interrompre, mais il ne vous restait plus de temps.

Monsieur Dong, vous disposez de six minutes.

M. Han Dong: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je suis vraiment heureux de rencontrer les ministres. Je ne les vois pas souvent, mais j'espère les revoir davantage quand le Parlement reviendra à la normale.

Je pose ma première question à monsieur le ministre Champagne.

Il y a une trentaine d'années, l'administration Clinton-Gore, aux États-Unis, a longuement consulté plus de 500 — je crois — chefs de file de l'industrie pour ensuite décider, de manière très délibérée, de diriger des ressources de la recherche militaire vers la recherche sur des technologies civiles. Cette décision a donné le ton ou préparé le terrain à la recherche sur les technologies de l'information, particulièrement dans les sciences de la vie, comme vous savez. C'est si important. En rétrospective, 30 ans plus tard, on s'aperçoit que le gouvernement américain a fait un choix d'investissement très innovant et très courageux.

L'économie canadienne, quant à elle, a souvent été caractérisée par son aversion au risque. Beaucoup d'analystes préconisent la prise de certains risques et au moins la recherche, parfois, d'investissements présentant des risques élevés mais prometteurs de hauts rendements.

Votre lettre de mandat ainsi que la plateforme de 2021 du Parti libéral font allusion à un organisme responsable des projets de recherche de pointe pour aider à la mise en place d'un tel écosystème. Pouvez-vous en dire un peu plus sur ce que ça signifie pour les Canadiens et le secteur canadien de la recherche et de l'innovation?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je suis également heureux de vous revoir. Rien ne vaut le contact en personne entre collègues.

Je perçois d'excellentes occasions d'établir un nouvel écosystème pour l'innovation et la recherche au Canada. Vous l'avez dit, la DARPA, à laquelle vous faisiez allusion, a été, aux États-Unis, à l'origine de l'Internet et du GPS. Notre projet, pour le Canada, c'est, dans notre éventuel écosystème, une organisation qui appuierait un type de recherche comme celle qui a présidé au programme Apollo de débarquement sur la Lune.

Dans le monde d'aujourd'hui, nous affrontons deux menaces à notre existence. L'une est la COVID-19, et nous avons réalisé de grandes choses pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens. L'autre est le changement climatique. Je crois que nous créerons une agence ou une structure qui nous permettra de relever certains de ces défis uniques de notre génération. Le changement climatique en fait partie. Le Canada suivra les traces de ses prédécesseurs, mais à la canadienne, par une intégration dans l'écosystème de la recherche et de l'innovation pour appuyer le travail en cours. Je constituerai un comité de conseillers pour optimiser nos façons de faire en ce sens.

Quel moment excitant! J'en vois hocher la tête. C'est très excitant, parce que ça se situe à la fine pointe de la recherche, et l'enjeu

n'est pas l'actualité d'aujourd'hui, mais le positionnement de notre pays dans 20 à 30 ans d'ici, en agissant sans délai à partir d'une vision à long terme et en nous plaçant véritablement à l'avant-garde de l'innovation et de la technologie de l'avenir. Une cible qui se présente à l'esprit est le changement climatique.

• (1340)

M. Han Dong: Incontestablement, c'est la bonne décision.

Alors que j'étais député provincial, le gouvernement de l'Ontario a investi dans ce qui s'appelait le Vector Institute, pour lancer la recherche en intelligence artificielle et nous placer à l'avant-garde de cette technologie.

Puisqu'il en est question, l'informatique quantique nous est indispensable pour vraiment parvenir à l'intelligence artificielle. Le mois dernier, j'ai présenté une motion que tous les membres du comité ont appuyée, pour la réalisation d'une étude sur l'informatique quantique.

Pouvez-vous en dire un peu plus sur la chance à saisir que vous discernez à cette frontière des technologies nouvelles et nous expliquer pourquoi c'est si important pour l'économie canadienne et les occasions de création d'emplois de l'avenir?

L'hon. François-Philippe Champagne: Je salue d'abord le travail de votre comité. Je tiens en haute estime l'opinion des collègues. Votre comité dispense beaucoup de bien sous de nombreuses formes.

Le quantique changera le futur. J'en suis très excité. Les briques du futur sont notamment l'intelligence artificielle, le quantique, la cybersécurité et c'est sur elles que reposera la prospérité de l'économie du XXI^e siècle. Nous avons accompli beaucoup de choses en intelligence artificielle.

Je me rappelle que, à ma première visite de Washington, la première chose que m'a dite mon homologue est que le Canada avait une longueur d'avance en intelligence artificielle. Je lui ai répondu : « Madame la secrétaire, j'ai l'intention de faire de même pour le quantique ». Voilà pourquoi nous avons une stratégie pancanadienne du quantique.

Voici un exemple très précis qui explique en quoi ça contribue à l'avantage concurrentiel du Canada. À Toronto, il y a une compagnie appelée Xanadu que j'invite les membres du Comité à visiter si le quantique les intéresse. Son histoire est très canadienne. C'est une jeune pousse qui possède actuellement le seul ordinateur quantique du monde — il n'y en pas deux, un seul — qui se focalise sur la composition chimique des batteries et la recette de la batterie de l'avenir. Ça se passe au Canada.

Chaque fois que je rencontre quelqu'un de l'écosystème des batteries, je ne manque pas de lui conseiller de visiter Xanadu, qui se trouve à la fine pointe de la recherche mondiale dans ce secteur. Certains d'entre eux m'ont dit, plus tard, que je leur avais peut-être fait économiser deux années de recherche-développement.

Voilà une entreprise emblématique du quantique. Cet exemple très concret est destiné à nos auditeurs, chez eux. Le quantique est un sujet excitant.

Voilà que le président me fait signe de m'arrêter.

[Français]

Le président: Merci, monsieur le ministre.

C'est, en effet, un sujet très intéressant et, avec un peu de chance, il y aura d'autres occasions d'en parler.

Merci, monsieur Dong.

Nous allons passer maintenant à M. Lemire.

Je vous cède la parole pour six minutes, monsieur Lemire.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Nous espérons que beaucoup de gens à la maison vont tout de même nous écouter.

Je vais commencer par le ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie.

En ce qui concerne la stratégie nationale sur les minéraux critiques, bon nombre d'observateurs dans le milieu des mines disent qu'ils attendent avec impatience cette stratégie. D'ailleurs, au Comité, nous avons amené le sujet à travers l'étude sur la relance économique verte, au cours de laquelle nous avons entendu des témoins qui nous ont révélé l'urgence de celle-ci. Depuis, nous sentons que les choses bougent tout de même. Cela fait partie de votre lettre de mandat.

M. Guy Saint-Jacques, qui était venu s'exprimer devant le Comité, a dit la chose suivante au *Journal de Montréal*: « Ce que je critiquerai, ce serait plutôt l'absence de stratégie nationale pour encourager l'exploitation de ces ressources au pays et nous assurer que le Canada puisse jouer un rôle clef dans ce secteur ».

Pouvez-vous vous avancer et nous donner une date pour le dépôt de cette stratégie, et faire valoir les engagements que le gouvernement va prendre en ce sens, monsieur le ministre?

• (1345)

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci de votre question, monsieur Lemire.

D'ailleurs, permettez-moi de saluer M. Saint-Jacques, un ancien ambassadeur que je connais bien, qui a servi le pays pendant longtemps, et qui est toujours très présent.

Pour répondre à votre question, je travaille avec mon collègue le ministre des Ressources naturelles. Il est clair qu'une stratégie nationale sur les minéraux critiques est importante.

Vous avez vu l'annonce de ce matin. Aujourd'hui, je pense que c'est le Québec au complet qui célèbre. Je me permets de le dire, puisque vous venez d'une région du Québec, celle de l'Abitibi-Témiscamingue. Nous venons de voir qu'une grande compagnie européenne, BASF, a choisi un terrain à Bécancour, ce qui signifie que le Centre-du-Québec va un peu devenir cette plaque tournante non seulement pour les cathodes, mais aussi pour tout ce que l'on va amener sur le plan des minéraux critiques et leur raffinage. Nous savons, en tant que Canadiens et Québécois, que ce que nous voulons faire, c'est non seulement de l'exploitation minière — vous venez d'une région minière —, mais aussi le raffinage du minerai chez nous, pour avoir toute la chaîne de valeur située au Québec et au Canada.

Je suis content de l'annonce de ce matin parce qu'elle démontre que le Québec est en train de revenir dans la grande industrie automobile du XXI^e siècle. Au fil de l'histoire, il y a eu GM, qui a été au Québec, et aussi d'autres compagnies. Il me semble que Hyundai y était aussi à un moment donné.

M. Sébastien Lemire: Merci, monsieur le ministre.

En effet, cela va dans le sens du désir, que j'avais déjà exprimé, de voir changer un peu le paradigme minier, de voir la transformation se faire à proximité de la ressource, c'est-à-dire là où se trouvent les gens, en particulier dans les régions. Il ne faut pas en faire simplement des régions ressources, un modèle de développement qui a trop souvent été adopté.

Dans le plus récent budget du gouvernement du Canada, celui-ci a proposé un financement de 9,6 millions de dollars sur trois ans pour créer un centre d'excellence sur les minéraux critiques de batteries.

Au Comité, j'ai formulé la recommandation que ce centre puisse être en Abitibi-Témiscamingue. En effet, on y retrouve déjà l'Institut de recherche en mines et en environnement de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'UQAT, qui est aussi associé à Polytechnique Montréal. Il y a également le Centre d'excellence sur les minéraux critiques et stratégiques Éléments08 de l'UQAT, du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et du Centre technologique des résidus industriels, le CTRI. De plus, il y a également la zone d'innovation minière de Rouyn-Noranda. Nous avons eu de bonnes rencontres en ce sens, cette semaine, avec le gouvernement du Québec. Il s'agit évidemment de toute la culture de collaboration des entreprises.

Verriez-vous d'un bon œil qu'un centre d'excellence comme celui que je viens d'évoquer puisse être à proximité de la ressource, en particulier le lithium, en Abitibi-Témiscamingue?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur Lemire, vous êtes un excellent avocat pour votre région, et c'est tout à fait normal que vous mettiez votre région en avant. Je la visite souvent, et je sais qu'on y trouve beaucoup de talent et d'expertise.

Personnellement, je suis ouvert à tout. Nous considérons présentement les différentes possibilités. Souvent, les gens nous demandent où l'on en est pour ce qui est de l'écosystème des batteries pour véhicules électriques au Québec et au Canada. Aujourd'hui, ce n'est que le début, car d'autres bonnes nouvelles seront annoncées à cet égard.

Je viens de la Mauricie. On parle de rétablir de la valeur chez nous, et je pense que c'en est un bel exemple. On va assurément travailler avec les compagnies minières de votre région, monsieur Lemire.

Je tiens à dire que vous représentez les gens et les industries de votre région de façon remarquable.

M. Sébastien Lemire: J'ai participé à une rencontre à Washington avec votre collègue la ministre Ng, et je sais à quel point le développement de ces minéraux est important. Cela fait partie de la solution pour ce qui est de nos relations avec les États-Unis.

J'aimerais maintenant parler brièvement du secteur de l'aérospatiale, un secteur très important au Québec. En fait, le secteur québécois de l'aérospatiale est le troisième en importance au monde. Cette industrie a besoin d'un fonds d'investissement spécial et d'une stratégie de développement à long terme. Il faut investir dans la recherche-développement et offrir des crédits d'impôt remboursables.

Avez-vous l'intention de déposer une politique pour le secteur de l'aérospatiale?

En ce moment, qu'est-ce qui vous empêche de répondre aux besoins de l'industrie?

L'hon. François-Philippe Champagne: Nous avons répondu présents.

Je voudrais saluer la ministre Ng. Vous avez tout à fait raison en ce qui a trait aux minéraux critiques. Ce que l'on fait avec les États-Unis, nous le faisons aussi avec l'Allemagne.

Je reviens maintenant au secteur de l'aérospatiale.

Nous avons répondu présents. En tant que ministre de l'Industrie, une de mes priorités est la biofabrication et le secteur de l'aérospatiale. Je rappelle que des investissements ont été annoncés en lien avec CAE Canada, Pratt & Whitney et Bell Helicopter.

La grande question que j'ai posée aux industries, à l'époque, ce n'était pas s'ils voulaient que l'on ajoute 100 000 pieds carrés à leurs usines, mais bien où en serait le secteur de l'aviation dans 20 ou 30 ans. C'est à ce moment que l'on a parlé de la propulsion hybride.

Récemment, j'ai parlé à Suzanne Benoit, la présidente-directrice générale d'Aéro Montréal. Si ma mémoire est bonne, le premier ministre du Québec, à l'époque, évoquait qu'il s'agissait de la plus grande annonce de l'histoire aérospatiale du Québec.

Il y a encore des fonds disponibles. J'aimerais d'ailleurs profiter de l'expertise du Comité, car je cherche justement des projets. Il y a encore des sommes disponibles pour s'assurer que l'industrie aérospatiale est au cœur de l'aérospatiale du XXI^e siècle.

• (1350)

M. Sébastien Lemire: Nous avons entendu votre demande. Le Comité a déjà mentionné le besoin de prévisibilité de l'industrie. D'ailleurs, un rapport sera déposé en ce sens sous peu.

J'aimerais vous poser une dernière question.

Vous avez parlé de l'usine Moderna dans votre allocution d'ouverture. Comme on le sait, traditionnellement, l'expertise de l'industrie pharmaceutique est au Québec.

Peut-on s'attendre à ce que l'usine Moderna s'établisse ailleurs qu'au Québec? Je pense que ce serait scandaleux si elle s'établissait ailleurs qu'à Montréal ou à Québec.

Peut-on en avoir des nouvelles à ce sujet?

Le président: Je vous demande de donner une brève réponse, monsieur le ministre.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vais être bref.

Je parle au PDG de Moderna de façon régulière, afin de faire avancer ce dossier. Ils ont choisi le Canada, et je peux dire que le Québec est effectivement en bonne position dans les discussions entre la compagnie et les différents gouvernements provinciaux.

Comme je l'ai déjà dit, il y aura bientôt des bonnes nouvelles à cet égard.

M. Sébastien Lemire: Merci, monsieur le ministre.

Le président: Merci beaucoup.

Je donne maintenant la parole à M. Masse pour six minutes.

[Traduction]

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les ministres de leur présence.

Le 6 décembre, j'ai écrit au ministre Champagne et à la ministre Ng au sujet de ce qui se passait avec les véhicules électriques aux États-Unis. Le 14 décembre, à Washington, le premier ministre a dit au *Financial Post* que le gouvernement avait mis en place plusieurs solutions, et que l'une d'entre elles visait à harmoniser nos mesures incitatives à celles des États-Unis, afin de veiller à ce qu'il n'y ait pas de dérapage ou d'avantages injustes d'un côté ou de l'autre.

Ma question s'adresse aux ministres: est-ce que la politique du Canada vise à harmoniser nos mesures incitatives à celles des États-Unis pour les véhicules électriques, oui ou non?

L'hon. Mary Ng: Merci beaucoup.

Je suis toujours heureuse de voir mon collègue. C'est dommage que nous ne puissions pas nous voir en personne. Vous et moi siégeons au Comité ensemble il y a plusieurs années.

La réponse à votre question, c'est que nous continuons de trouver diverses solutions. C'est ce que nous tentons de faire avec les États-Unis, pour veiller à ce que notre secteur de l'automobile...

M. Brian Masse: Je vous remercie, mais je dois intervenir.

Est-ce que c'est ce que vise la politique, oui ou non? Est-ce que c'est ce que dit le premier ministre? Je suis désolé de vous interrompre, mais je dois savoir si c'est dans notre politique ou non. C'est pourquoi j'ai posé la question.

L'hon. Mary Ng: Nous étudions diverses options. Tout est possible, y compris cette mesure.

M. Brian Masse: D'accord. Voilà ce que je ne comprends pas, donc. Vous pourriez peut-être m'éclairer. J'aimerais pouvoir être dans la salle en personne avec tous mes collègues — et je pourrai y être bientôt —, qui vont me comprendre.

À l'heure actuelle, Les États-Unis ont des mesures incitatives pour l'achat d'un véhicule électrique, le Chrysler Pacifica, qui est fabriqué à Windsor, en Ontario. Il s'agit d'un rabais de 7 500 dollars américains, ce qui représente près de 10 000 dollars canadiens. Aux États-Unis, on peut se prévaloir de cette mesure deux fois. Au Canada, on a droit qu'à un rabais unique de 5 000 \$.

Si le premier ministre veut se préparer et être perçu comme étant... Pourquoi le faisons-nous 81 jours plus tard et pourquoi ne pas offrir le même incitatif? N'est-il pas embarrassant ou honteux de voir qu'à l'heure actuelle, les États-Unis offrent de meilleures mesures incitatives pour une voiture fabriquée à Windsor que...? Cela fait 81 jours. Pourquoi ne pas prendre de telles mesures?

L'hon. Mary Ng: Je comprends le point de vue du député, mais je ne suis pas d'accord avec lui.

Nous avons trouvé des moyens d'encourager les consommateurs à passer aux véhicules électriques. Vous venez d'entendre mon collègue, le ministre Champagne, vous parler d'un éventail d'investissements que nous faisons pour créer un écosystème...

M. Brian Masse: Les investissements, c'est une chose, mais on parle de ce qu'a dit le premier ministre. On parle d'un exemple très précis où les incitatifs des États-Unis sont plus importants — presque deux fois plus importants — que les incitatifs canadiens. À l'heure actuelle, l'administration Biden offre le double des incitatifs du Canada pour des véhicules électriques fabriqués ici. Le premier ministre a dit qu'il allait égaliser ces incitatifs, mais ne l'a toujours pas fait. Ne trouvez-vous pas cela embarrassant? Pourquoi ne pouvons-nous remédier à ce problème?

L'hon. Mary Ng: Je dirais au député que notre priorité est d'assurer la concurrence au Canada... avec nos partenaires américains. J'étais aux États-Unis lundi. La collaboration entre les deux pays se poursuit. Le volume des échanges entre nous a atteint un sommet historique.

Le commerce fonctionne entre les deux pays, et nous harmonisons...

M. Brian Masse: Je ne suis pas en désaccord avec vous, et je comprends...

L'hon. Mary Ng: ... nous voulons mieux reconstruire et lutter contre les changements climatiques.

M. Brian Masse: Je vous parle d'un exemple bien précis. Je comprends que vous ne voulez peut-être pas répondre à ma question. Je reconnais le travail que vous faites. Vous êtes allée à Washington à plusieurs reprises, ce qui nous aide beaucoup. En même temps, le premier ministre a été la cible de bien des calomnies à la Chambre des communes et ailleurs, mais il est allé dans un autre pays et a fait une promesse très précise, qu'il ne respecte pas, et nous avons encore le même problème.

Je n'accepte pas les excuses sur la façon dont le lobbying ou les mesures incitatives ici... alors que le premier ministre a dit clairement qu'il allait égaler les incitatifs. Ne devrions-nous pas faire preuve de bonne foi envers les Américains et tenir notre promesse? Que pensent-ils de nous à l'heure actuelle, alors que nous n'égalons même pas les incitatifs pour le seul véhicule électrique produit au Canada, tandis que les États-Unis doublent les leurs? Ne croyez-vous pas que cela brise la confiance de la population envers le premier ministre, et que cela mine sa crédibilité à Washington?

• (1355)

L'hon. Mary Ng: Je répondrais au député que le gouvernement a, à maintes reprises, pris la défense des industries canadiennes et de ses travailleurs. Cette situation n'y fait pas exception. Nous continuerons de défendre leurs intérêts. Nous ne nous sommes pas éloignés de...

M. Brian Masse: Comment pouvez-vous défendre les intérêts des travailleurs canadiens si les États-Unis offrent le double des incitatifs pour un travail qui est fait à Windsor, en Ontario; ici et maintenant? Ce n'est pas ce que j'appelle se porter à la défense des travailleurs. Pour cela, il faudrait que les consommateurs canadiens — et les travailleurs — profitent des mêmes subventions que les Américains.

Je ne comprends pas comment vous pouvez aider les travailleurs alors qu'un gouvernement étranger nous attaque avec une politique très affirmée sur les véhicules électriques et offre le double des incitatifs, qui peuvent être utilisés deux fois comparativement à une seule au Canada, sur le seul véhicule hybride fabriqué et assemblé au Canada.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je partage votre passion, monsieur Masse. Comme vous le savez, je me bats au même titre que vous et que chacun d'entre nous. Je crois qu'il s'agit d'un enjeu canadien.

Toutefois, je ne suis pas d'accord avec vous sur une chose. J'ai parlé aux PDG de tous les fabricants automobiles, et je n'ai jamais reçu autant d'appels de gens qui souhaitent établir et accroître leur capacité au Canada. Des mandats seront bientôt renouvelés. Vous avez vu ce matin l'annonce de BASF, qui commencera...

M. Brian Masse: C'est très bien, mais j'ai rencontré des PDG canadiens et ils veulent que les mesures incitatives soient égalées. Ils me l'ont dit. Ce serait simple. Je ne sais pas pourquoi il faut plus de 81 jours pour faire passer les incitatifs de 5 000 à 9 500 \$ ou l'équivalent. Je ne comprends tout simplement pas pourquoi c'est si long.

Je reconnais tout le travail qui a été fait, mais je ne vais pas lâcher le morceau. Je suis désolé.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je comprends, et je sais que vous êtes passionné. Je vous ai vu à l'oeuvre lorsque nous avons construit le nouveau pont Ambassador. Vous êtes vraiment déterminé.

Ce que veulent les PDG, c'est une proximité: la proximité des ressources, de l'usine d'assemblage et des marchés. Nous sommes très concurrentiels, monsieur Masse, et je crois que lorsque vous verrez le nombre de mandats que nous allons renouveler, vous comprendrez que nous avons réalisé quelque chose d'extraordinaire. Les travailleurs de Windsor en profiteront, parce que nous avons un lien avec tous les fabricants automobiles. J'ai reçu des appels de fabricants européens qui souhaitent s'installer au Canada. Il n'y a jamais eu autant d'intérêt pour la fabrication au Canada...

M. Brian Masse: C'est bien...

Le président: Merci, monsieur le ministre; merci, monsieur Masse.

M. Brian Masse: Je comprends cela, mais vous ne répondez pas à ma question, qui est pourtant simple.

Merci.

Le président: Merci.

La parole est maintenant à Mme Gray, qui dispose de cinq minutes. Allez-y, madame.

Mme Tracy Gray: Merci, monsieur le président.

Mme Tracy Gray: Madame Ng, est-ce qu'un représentant de l'Université Ryerson ou de Magnet vous a approchée directement au sujet de la participation aux programmes gouvernementaux?

L'hon. Mary Ng: Je vous remercie pour votre question.

Comme je l'ai dit plus tôt, il y aura environ 30 000 placements étudiants. Les fonctionnaires ont entrepris de trouver des organisations pour créer des partenariats et aider ces jeunes, qui participeront à la numérisation des petites entreprises. Ils ont fait les démarches et...

Mme Tracy Gray: Je vous remercie, madame la ministre. J'aimerais que vous me répondiez par oui ou par non.

Est-ce que Magnet a obtenu d'autres contrats du gouvernement depuis 2015?

L'hon. Mary Ng: Je sais que l'entreprise exécutera le contrat avec succès.

Mme Tracy Gray: Pourriez-vous faire part au Comité de tous les contrats obtenus par Magnet depuis 2015, de leur valeur et de leur contenu?

L'hon. Mary Ng: Ce que je peux vous dire pour répondre à une question que vous avez posée plus tôt, c'est que 10 organisations ont présenté leur candidature. De ce nombre, huit avaient présenté une demande complète et quatre ont été présélectionnées. L'entreprise Magnet est passée par le processus concurrentiel et a été présélectionnée.

À titre de précision, et pour répondre à une question que vous m'avez posée plus tôt, je ne sais pas qui est choisi avant que les fonctionnaires me présentent leurs recommandations.

Mme Tracy Gray: Merci beaucoup, madame la ministre.

Vous avez parlé des diverses organisations qui sont passées par le processus. Pouvez-vous nous transmettre les résultats obtenus par les organismes à but non lucratif qui ont été envisagés?

L'hon. Mary Ng: J'espère que ce que vous me demandez, c'est comment le fournisseur de programmes et de services pourra réaliser ce qui est prévu dans mon mandat, c'est-à-dire aider les entreprises canadiennes à croître par l'entremise de la numérisation. J'ai tout à fait confiance de voir 30 000 placements étudiants se réaliser. Quelque 160 000 entreprises passeront au numérique, auront une présence en ligne et renforceront leurs technologies.

• (1400)

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre.

Je vous demandais si vous pouviez nous transmettre les critères de cotation et la note obtenue par les quatre organisations présélectionnées.

L'hon. Mary Ng: Je suis très heureuse de vous parler de mon mandat, surtout de l'aide à la numérisation des entreprises. Je suis aussi heureuse de voir que des jeunes vont contribuer...

Mme Tracy Gray: Je vais prendre cette réponse comme un non.

Madame la ministre, est-ce que vous vous êtes récusée des décisions du Cabinet relatives à l'Université Ryerson ou à la plateforme Magnet en raison de la perception d'un conflit d'intérêts?

L'hon. Mary Ng: Je crois que ce que vous me demandez — et je viens de vous répondre —... Dix organisations ont présenté leur candidature. Huit ont présenté une demande complète. Quatre ont été présélectionnées. L'entreprise Magnet est passée par ce processus concurrentiel. Je ne sais pas qui est choisi avant que les fonctionnaires me présentent leurs recommandations.

Mme Tracy Gray: Madame la ministre, savez-vous si l'entreprise Magnet a déjà travaillé avec le premier ministre, des membres du Cabinet ou des membres de leur famille par le passé?

L'hon. Mary Ng: Non.

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre.

Le programme vise à former près de 30 000 conseillers en adoption du numérique pour les petites entreprises. Est-ce que vous allez offrir une formation aux candidats avant de les jumeler à des entreprises?

L'hon. Mary Ng: Le programme d'adoption du numérique comporte deux volets. Le premier vise à aider les entreprises avec le commerce électronique. À cette fin, des fournisseurs de services de l'ensemble du pays sont passés par un processus concurrentiel dans le but de fournir des services de commerce électronique et d'aider les entreprises à créer leur vitrine numérique. Le deuxième volet vise à aider les entreprises à comprendre quelles sont leurs capacités numériques, et donc à procéder à une analyse. Ensuite, nous allons élaborer un plan et obtenir l'accès à...

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre.

Dans l'annonce, on a fait valoir que ces gens agiraient à titre de conseillers. Des experts et des conseillers établiront des liens avec ces entreprises. Qui assurera la formation de ces jeunes, qui deviendront des experts-conseils?

L'hon. Mary Ng: Permettez-moi de vous expliquer le processus.

Il y aura une liste d'experts, qui aideront les entreprises à créer leur plan d'adoption du numérique. Ils obtiendront jusqu'à 15 000 \$ de subventions pour ce faire. Ce sont des experts-conseils.

En plus de cela, nous allons octroyer jusqu'à 7 500 \$ aux entreprises pour qu'elles embauchent un jeune, qui mettra en oeuvre — ou les aidera à mettre en oeuvre — leur plan d'adoption du numérique. C'est ainsi que le programme a été conçu.

Mme Tracy Gray: Madame la ministre, qui s'occupera des conseillers?

De nombreuses petites entreprises font déjà ce genre de travail. Maintenant, le gouvernement et ses conseillers seront en concurrence directe avec les petites entreprises qui font ce travail numérique. Il semble que les personnes retenues recevront un cours accéléré pour pouvoir conseiller... elles seront embauchées par le gouvernement, mais livreront une concurrence directe aux petites entreprises.

Le président: Veuillez répondre très rapidement, madame la ministre.

L'hon. Mary Ng: Étant donné les contraintes de temps que nous avons, je crois qu'il serait utile d'organiser une séance d'information technique sur le PCAN afin que vous puissiez obtenir des réponses à vos questions techniques de la part des responsables.

Le président: Merci.

[Français]

Merci, madame Gray.

Je cède maintenant la parole à M. Erskine-Smith.

Monsieur Erskine-Smith, vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Merci beaucoup.

J'aimerais d'abord poser une question au ministre Champagne, au sujet de l'initiative Accélérateur net zéro. Savez-vous combien des 8 milliards de dollars ont été octroyés jusqu'à maintenant?

L'hon. François-Philippe Champagne: L'initiative Accélérateur net zéro est notre programme phare. Sa valeur dépasse les 7 milliards de dollars. Vous connaissez quelques-uns des projets. Nous avons utilisé une partie des fonds. Je pourrais vous transmettre le chiffre exact.

Le programme vise principalement la décarbonisation des grands émetteurs. Je pense à l'industrie de l'acier et à l'industrie de l'aluminium, et au projet d'hydrogène à Edmonton. Le programme a aussi servi au secteur de l'aérospatiale. Nous allons continuer d'avoir recours à ce programme, parce qu'il représente l'une des meilleures façons de réaliser notre vision et d'être un chef de file dans le domaine de l'écologisation industrielle.

M. Nathaniel Erskine-Smith: J'ai vu l'investissement de 200 millions de dollars pour Algoma Steel et aussi de plus petits investissements dans la décarbonisation, notamment pour la capture et le stockage du carbone dans l'industrie du ciment.

Dans le cadre de la stratégie globale, 8 milliards de dollars sont consacrés à des initiatives qui appuient des projets visant notamment à promouvoir le développement de l'écosystème canadien en matière de production de batteries. C'est très important. Nous examinons cette initiative dans le cadre de notre étude sur les minéraux essentiels.

Je me demande quelles sont les préoccupations à cet égard, et si vous pouvez y répondre. Plus tôt cette semaine, le président Biden a réitéré les dispositions Buy American dans son discours sur l'état de l'Union. Comment peut-on investir de façon très ciblée dans la création d'un écosystème en matière de production de batteries tout en gérant les politiques au sud de la frontière?

• (1405)

L'hon. François-Philippe Champagne: Je crois que tous les membres du Comité devraient se préoccuper de la compétitivité du Canada à toutes les étapes.

Je crois que le plus important différentiateur, c'est la proximité. Je vais vous donner un exemple très concret: une grande entreprise japonaise songe à s'installer au Canada ou aux États-Unis. Nous faisons valoir la proximité des ressources, des marchés et de l'usine d'assemblage, le coût de l'énergie, la présence d'une énergie renouvelable, une production de base fiable et le bassin de talent du Canada.

Je peux vous dire que ce matin, j'ai été inspiré par ce que j'ai entendu de la part de mes collègues japonais, qui ont réalisé qu'ils devaient amener leur chaîne d'approvisionnement au Canada pour prospérer dans le marché de l'automobile de l'avenir en Amérique du Nord.

Il se trouve que dimanche, je rencontrerai une imposante délégation d'Européens qui souhaitent faire exactement la même chose.

Oui, il y a eu des discussions à ce sujet, mais je peux vous assurer que nous sommes aussi concurrentiels que n'importe quel État des États-Unis. Nous leur livrons concurrence tous les jours. Nous avons gagné et nous continuerons de gagner.

M. Nathaniel Erskine-Smith: La stratégie sur les minéraux essentiels vise la collaboration avec nos partenaires américains, qui ont besoin des ressources et minéraux rares du Canada. Est-ce qu'on pourrait lutter contre la politique Buy American et dire aux États-Unis que nous n'allons pas collaborer avec eux dans le domaine des minéraux essentiels s'ils nuisent à notre secteur automobile ici, en Ontario?

L'hon. François-Philippe Champagne: C'est une bonne approche. Je vais vous donner un exemple très pratique à cet égard.

Lorsque j'étais à Washington, j'ai rencontré mon homologue, et nous avons parlé de l'écosystème. La ministre Ng et moi faisons la même chose. Je lui ai dit: « Madame la secrétaire, saviez-vous qu'il n'y avait qu'une seule raffinerie de cobalt en Amérique du Nord? » Il y a eu un silence dans la salle. Je lui ai ensuite dit: « Savez-vous où elle se trouve? À Cobalt, en Ontario. Vous allez donc devoir travailler avec nous, parce qu'il nous a fallu 10 ans pour obtenir un permis, et qu'il n'y a qu'une seule installation en Amérique du Nord qui raffine le cobalt. »

La bonne nouvelle, c'est que nous songeons à agrandir la raffinerie, et à en construire une nouvelle. Nous allons produire plus de 10 % du lithium dont a besoin l'Amérique du Nord. Nous travaillons aussi sur le graphite et le nickel de catégorie 1.

Je crois que les fabricants comprennent qu'ils doivent être de ce côté-ci de la frontière pour faire partie de l'écosystème de l'avenir en matière de production de batteries.

L'annonce de ce matin visait BASF. La société allemande a fait ses devoirs. Nous étions en compétition avec les États-Unis, et elle a choisi de s'établir à Bécancour, au Québec.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Lorsque vous parlez des projets ambitieux dans le contexte des changements climatiques, vous évoquez le modèle de la DARPA, mais ce projet ne sera pas réalisé avant plusieurs mois, voire plusieurs années, et il s'agit d'un investissement de 2 milliards de dollars seulement, selon votre plateforme. Vous avez 8 milliards de dollars pour l'initiative Accélérateur net zéro. Avez-vous songé à investir une partie de ces fonds dans des projets ambitieux à haut risque et à haut rendement?

Je vais vous donner un exemple. Un rapport récent du GIEC désigne de nouvelles sources de protéines pour l'alimentation humaine et animale. On dit que ces sources d'alimentation reçoivent une attention considérable. La viande de laboratoire ou « viande propre » pourrait répondre à la demande en protéines pour la consommation humaine. De toute évidence, il s'agit d'une initiative à haut risque et à haut rendement, que tentent de réaliser les États-Unis, Singapour et Israël, mais pas le Canada pour le moment. Les entrepreneurs délaissent le Canada, malheureusement.

Je me demande si vous avez songé à entreprendre des recherches à haut risque et à haut rendement par l'entremise de l'Accélérateur net zéro.

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout à fait, et je vous remercie pour votre question. J'aimerais revenir témoigner devant le Comité pour vous en parler davantage. Je vois des gens acquiescer de la tête, alors ce sera peut-être possible.

C'est exactement ce qui se passe avec les supergrappes des industries des protéines dans les Prairies. Je suis d'accord avec vous. Nous devons être un chef de file dans le domaine des technologies forestières, de la biotechnologie, des technologies propres, des technologies financières et des technologies agricoles.

Je suis tout à fait d'accord avec vous et avec votre collègue: nous devons en faire plus.

• (1410)

Le président: Merci, monsieur le ministre. Nous avons dépassé le temps prévu.

Je suis certain que les membres du Comité seraient heureux de vous recevoir à nouveau, le plus tôt possible.

[Français]

Monsieur Lemire, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

J'espère que vous allez inviter le ministre seul, parce que nous ne pouvons pas donner de temps à tout le monde. Je vais donc prendre un peu de temps avec Mme Hutchings.

Je m'intéresse beaucoup à la question de la construction des tours de téléphonie cellulaire. Malheureusement, si je me fie à la réponse que vous avez donnée à la Chambre tout à l'heure, j'ai l'impression qu'on voit le développement d'Internet haute vitesse et celui du réseau cellulaire de façon très différente, alors qu'ils devraient être liés. Convenons que la transmission filaire de données peut être transformée en transmission cellulaire, et vice versa.

À titre de porte-parole en matière d'industrie, j'ai eu l'occasion de visiter plusieurs lieux, que ce soit Notre-Dame-du-Laus dans Laurentides—Labelle, le village de Racine, dans Shefford, la communauté du lac Souris, dans Berthier—Maskinongé, pas très loin de la circonscription du ministre Champagne, le long de la route 167 dans le Nord du Québec, près de Chibougamau, chez nous en Abitibi-Témiscamingue, la communauté de Kipawa, que ce soit Preissac ou Rochebaucourt. Tous des endroits où on souhaiterait des investissements afin d'obtenir une tour de téléphonie cellulaire.

Malheureusement, le gouvernement fédéral n'offre pas de programmes pour la construction de tours de téléphonie cellulaire. Puisque les télécommunications sont de compétence fédérale, je pense que vous devriez financer à 50 % la construction de ces tours. Le gouvernement du Québec pourrait financer cette construction, puisqu'il l'a fait chez nous en Abitibi-Témiscamingue dans le projet Mobile A-T.

Ma question est simple: le gouvernement fédéral pourrait-il offrir un programme pour construire des tours de téléphonie cellulaire?

L'hon. Gudie Hutchings: Je vous remercie de votre question.

[Traduction]

Je tiens premièrement à remercier le gouvernement du Québec, qui a été le premier à s'asseoir à la table pour négocier un accord sur la large bande. Ainsi, le Québec sera l'un des premiers dans ce domaine. Il y a maintenant quatre provinces, et le Québec a été le premier à franchir le mur. Je crois que dans quelques années, toutes les collectivités du Québec seront branchées; c'est tout un exploit.

Nous connaissons aussi l'importance de la couverture cellulaire. En vertu du Fonds pour la large bande universelle, 50 millions de dollars seront consacrés aux collectivités autochtones. Nous savons à quel point c'est important, notamment pour poursuivre la réconciliation. La route des larmes de la Colombie-Britannique est un projet qui me tient à cœur. Je sais que votre région compte des collectivités autochtones également.

Il y a aussi le Fonds pour la large bande du CRTC, qui vise les services à large bande sans fil et cellulaires.

Je vous comprends. C'est un enjeu dans ma circonscription aussi. Lorsque le pays sera branché avec Internet haute vitesse à large bande, les services cellulaires suivront.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Cela prend malheureusement beaucoup de temps pour obtenir des réponses. Effectivement, la stratégie du gouvernement du Québec a été la bonne. Je pense que l'ensemble des programmes qui étaient financés par le fédéral ont été transférés au Québec, qui a ensuite cartographié son territoire de façon à donner des réponses.

Je reviens aux tours de téléphonie cellulaire. La Banque de l'infrastructure du Canada offre un programme d'infrastructure où l'une des solutions proposées est notamment d'apporter un changement à sa lettre de mandat afin qu'elle puisse contribuer à des prêts pour infrastructures filaires, Internet ou cellulaire, afin de mener des projets. Cependant, peu d'argent est sorti de ce programme, comme s'il contenait des fonds dormants.

Cela pourrait-il être une solution à envisager?

[Traduction]

L'hon. Gudie Hutchings: Il existe de nombreuses solutions pour brancher toute la population à Internet haute vitesse et aux services cellulaires.

Près de 2 000 demandes ont été présentées en vertu du Fonds pour la large bande universelle. Le ministère fait un travail exceptionnel pour évaluer toutes les demandes. Certaines visent les services cellulaires et sans fil, mais mon travail consiste à brancher le pays à Internet haute vitesse.

Mon ami, je peux vous promettre que les services cellulaires viendront ensuite.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Lemire et madame la ministre.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Masse.

Monsieur Masse, vous disposez de deux minutes et demie.

[Traduction]

M. Brian Masse: Merci, monsieur le président.

J'aimerais revenir à M. Champagne et Mme Ng. Je ne vais pas parler du secteur automobile, donc c'est bon. Nous avons fini d'en parler. Je me passionne tout autant pour les chaînes d'approvisionnement.

Vous ne pouvez peut-être pas fournir une réponse complète pour le moment, mais je voudrais soulever une question et entendre votre réponse quant à la direction que nous pourrions prendre. J'aimerais parler des conteneurs de fret et des prix dus à l'inflation. Avant la COVID, pour de nombreuses chaînes de vente au détail et d'approvisionnement, le transport de conteneurs de fret depuis l'étranger représentait environ 25 % du coût. Aujourd'hui, il représente 198 % du coût. De plus, on m'a dit que les Canadiens paient environ 30 % de plus que leurs homologues américains pour la couverture des navires à vapeur.

Pourriez-vous nous donner une idée de ce que fait le gouvernement? Cette question a-t-elle été soulevée? Comment pouvons-nous soutenir les petites et moyennes entreprises qui sont frappées par cette augmentation de coût, qui va entraîner une inflation pour les consommateurs et perturber les chaînes d'approvisionnement?

L'hon. Mary Ng: Merci beaucoup pour cette question, monsieur Masse. Il s'agit d'un problème dont nous nous préoccupons beaucoup, car le coût des activités commerciales, en particulier celles des petites et moyennes entreprises qui bénéficient de moins de flexibilité pour y faire face, est un sujet sur lequel nous travaillons activement.

Vous savez peut-être que le ministre Alghabra a convoqué une table ronde sur la chaîne d'approvisionnement à laquelle le ministre Champagne et moi-même avons participé, et pendant laquelle nous avons travaillé en particulier avec l'industrie et avec l'ensemble du système du transport, de l'industrie, des PME et de la main-d'œuvre. Si vous parlez aux représentants des travailleurs ou aux industries, n'hésitez pas à nous faire part de leurs idées, car nous travaillons en ce moment même à l'élaboration de solutions.

• (1415)

M. Brian Masse: Des travaux ont-ils été réalisés relativement à l'industrie des navires à vapeur même? J'ai entendu certaines personnes évoquer des allégations de collusion et non pas de garantie du meilleur prix, mais de ce genre de question. Le terme collusion est peut-être trop dur, mais le manque de concurrence, le vieillissement des flottes et le traitement préférentiel accordé à d'autres pays sont quelques-unes des questions dont j'entends parler en ce moment. J'aimerais que vous m'en disiez plus à ce sujet.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous remercie, monsieur Masse. Vous avez peut-être vu que j'ai récemment demandé au Bureau de la concurrence de surveiller le prix de l'essence à la pompe. Nous savons qu'il est largement influencé par les marchés mondiaux, mais nous voulons nous assurer de lui accorder une attention supplémentaire à ce stade.

Si vous avez des remarques à ce sujet ou si vous voyez d'autres exemples, je serai heureux d'en faire part au Bureau de la concurrence et de m'assurer que nous exerçons une surveillance supplémentaire relativement à cette question. Je suis d'accord avec vous sur le fait que nous devons utiliser tous les outils de notre arsenal pour nous assurer que la vie est abordable pour les Canadiens, et j'ai l'intention de le faire.

M. Brian Masse: Nous disposions en fait d'une commission de surveillance des prix qui a été supprimée sous le gouvernement Harper. Elle avait été mise en place par Paul Martin, et j'ai deux motions à ce sujet. Je vais vous transmettre ces renseignements. Merci beaucoup pour votre temps.

L'hon. François-Philippe Champagne: Je vous remercie pour votre leadership.

Le président: Merci, monsieur Masse.

[Français]

Monsieur Deltell, vous avez maintenant la parole pour cinq minutes.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous mes collègues, que je suis heureux de voir ici.

Je tiens à vous saluer, monsieur le président, vous qui êtes mon voisin de la région de Québec. J'ai été très attentif aux recommandations que vous nous avez données et je serai surtout attentif au carré rouge que vous risquez de me montrer au moment opportun.

Je tiens également à remercier tous les membres du Comité de leur collaboration.

Enfin, je tiens à dire que c'est avec beaucoup d'humilité que je succède à l'honorable Ed Fast, député d'Abbotsford. Bien entendu, je ne veux rien enlever à personne, mais j'aimerais tout de même mentionner quelque chose.

[Traduction]

Chacun reconnaîtra que l'honorable Ed Fast a été un très grand, sinon le plus grand, ministre du Commerce international de l'histoire du Canada. Sous sa direction, le Canada a signé 43 accords de libre-échange avec 43 autres pays. Il s'agit d'une grande réussite et, avec beaucoup d'humilité, je suis ses traces au sein de ce comité.

[Français]

J'aimerais aborder tout de suite une question avec mon honorable collègue de Shawinigan, pour qui j'ai respect et estime. Je suis très attentif à tout ce qu'il a dit, particulièrement en ce qui touche les investissements dans les entreprises. Nous sommes tous deux citoyens et députés du Québec, et, comme lui, j'applaudis à l'investissement massif et à long terme, qui aura des retombées extraordinaires pour notre province et notre pays au cours prochain siècle.

Cependant, quand on regarde le portrait général en matière d'investissements étrangers au Québec et au Canada, on constate malheureusement que nous ne sommes pas au haut de la liste. Le Canada est le 30^e de 32 pays.

Qu'est-ce que le ministre entend faire pour nous sortir des bas-fonds où nous sommes actuellement? Nous sommes 30^e sur 32 pays, et ce n'est pas le Canada que j'aime. Je suis persuadé que le ministre est d'accord avec moi.

Je sais qu'il va me faire une litanie de tous les investissements qui ont été faits au cours des six derniers mois, mais notre pays, qui était en très bonne position, est maintenant en queue de peloton.

Qu'est-ce que le ministre entend faire pour augmenter les investissements étrangers au Canada?

L'hon. François-Philippe Champagne: Monsieur le président, je tiens d'abord à remercier et à saluer mon collègue de Louis-Saint-Laurent, pour qui j'ai énormément d'estime, je le dis toujours publiquement.

Monsieur Deltell, j'ai énormément d'estime pour vous, parce que vous apportez votre contribution comme parlementaire. Je connais les chiffres que vous avez en tête, cher collègue, mais je vous dirai que la réalité, sur le terrain, est différente. Je n'ai jamais reçu autant d'appels de la part d'entreprises qui veulent investir au Canada.

Je vais donner quelques exemples, sans faire de litanie.

Dow Chemical a décidé de s'installer en Alberta. C'est la première usine de polyéthylène carboneutre au monde. Une usine de production d'hydrogène bleu s'est également installée à Edmonton.

Maintenant, on voit une industrie des batteries où les choses vont débouler, cher collègue. Vous ne voyez que la pointe de l'iceberg de tous ces investissements étrangers qui s'en viennent et qui permettront de créer une industrie qui n'existait même pas au Canada. Nous construisons quelque chose qui n'a encore jamais existé, mais qui générera des profits pour les 20 ou 30 prochaines années. La même chose se produit du côté de l'aérospatiale.

Je suis conscient des chiffres. Je peux dire à mon collègue que, en collaboration avec le ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, je fais tout pour être sur toutes les plateformes, parce que je pense que, la stabilité, la prévisibilité et la primauté du droit, c'est fort important aujourd'hui.

Vous le verrez, les données de 2021 en matière d'attraction vont être assez impressionnantes. Vous savez comme moi que la proximité des ressources, l'énergie verte, l'énergie renouvelable et le talent de la main-d'œuvre que nous avons d'un bout à l'autre du pays contribuent grandement à attirer les entreprises au Canada.

On n'a qu'à penser à BASF. Je souligne à mon collègue que les gens de cette entreprise avaient le choix d'aller où ils voulaient. Je suis allé rencontrer le président de l'entreprise en Allemagne il y a un an, et ils ont décidé de venir au Québec à cause de ce que nous sommes capables d'offrir.

• (1420)

M. Gérard Deltell: Merci, monsieur le président.

Comme prévu, le ministre m'a fait une litanie de bons investissements, que nous saluons par ailleurs. Il n'est cependant pas le seul au monde chez qui le téléphone sonne. Dans les autres pays, le téléphone sonne autant, sinon plus. C'est tant mieux, car il n'y aura jamais trop d'investissements.

Je dis bravo pour les investissements d'aujourd'hui! J'ai également bien hâte d'aller voir Xanadu, à Toronto. Toutefois, la réalité est que le téléphone sonne ailleurs aussi et que les autres pays sont plus performants que nous. Ce n'est pas le Canada que je veux voir. Je suis en faveur du Canada en tête du peloton, et non en queue du peloton.

Tout à l'heure, mon collègue a parlé de la possible création d'une agence, voire d'une structure. Le ministre pourrait-il être plus précis à cet égard? Ce qu'il veut créer, est-ce vraiment une agence ou une structure pour l'avenir?

L'hon. François-Philippe Champagne: Ma collègue me faisait remarquer qu'il y a eu 75 milliards de dollars d'investissements étrangers, en 2021, et que c'est le plus haut taux d'investissement des 15 dernières années. Je pense donc que nous allons dans la bonne direction.

En réponse à la question de mon cher collègue, je dirai que nous sommes encore en train de voir quelle est la meilleure façon de faire. Quelle structure allons-nous choisir? Cela va dépendre.

Nous avons créé un comité aujourd'hui. Vous savez que, ce qui est important pour moi, c'est l'action immédiate et la vision à long terme, et nous voulons nous assurer de tirer profit de la situation actuelle. Des industries sont en pleine transformation. L'industrie des batteries en est une. L'aérospatiale en est une autre.

Cette structure, qui aura une approche qui nous mènera plus loin, je veux la mettre en place le plus rapidement possible. Nous sommes en train de regarder quel modèle nous permettra le mieux d'y arriver.

M. Gérard Deltell: En effet, monsieur le président, je sais que le ministre aime beaucoup mettre la main à la pâte...

Le président: Monsieur Deltell, le carré rouge...

M. Gérard Deltell: Eh bien, ça y est. Je savais que les carrés rouges du député de Louis-Hébert allaient me freiner.

Des voix: Ha, ha!

Le président: Je vous en donnerai un. Il me reste des cartons de 2012, si vous en voulez.

Je cède maintenant la parole à M. Gaheer pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Iqwinder Gaheer (Mississauga—Malton, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci aux ministres de comparaître devant le Comité.

Ma première question s'adresse à la ministre Ng.

Madame la ministre, une partie de votre mandat consiste à négocier, dans le cadre d'une nouvelle stratégie indopacifique, de nouveaux accords commerciaux bilatéraux et régionaux, à étendre les Accords sur la promotion et la protection des investissements étrangers, et à forger des liens économiques plus robustes.

Pourriez-vous nous parler un peu des pays de la région indopacifique sur lesquels vous vous concentrez et du travail effectué relativement à ces dossiers?

L'hon. Mary Ng: Merci beaucoup, cher collègue. C'est la première fois que nous siégeons ensemble au Comité. Je suis ravie d'être ici avec vous.

À titre de ministre du Commerce du Canada, je peux souvent dire aux entreprises canadiennes qu'elles bénéficient d'un accès inédit à l'économie mondiale. Nous avons accès à plus de 65 % de l'économie. Nous sommes le seul pays du G7 à avoir conclu un accord de libre-échange avec tous les autres pays du G7. Nous disposons de zones économiques importantes, que ce soit ici ou en Amérique du Nord, où nous avons renégocié l'ALENA. Nous avons conclu un accord avec l'Europe, l'AECG. Nous avons négocié un accord complet et progressif fondé sur des normes élevées dans la région de l'Asie-Pacifique, le PTPGP. Je viens d'annoncer que nous allons entamer des négociations avec l'Indonésie — marché qui représente des centaines de millions de nouveaux clients — ainsi qu'avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'ANASE.

Il s'agit d'accords très ambitieux que nous voulons absolument conclure, mais il faut savoir que les accords ne sont que des accords. Ils ne sont utiles que s'ils permettent réellement à vos entreprises de se développer et de pénétrer ces marchés.

Laissez-moi vous donner l'exemple d'une formidable organisation dirigée par des femmes qui a récemment, en 2019, agrandi son entrepôt de 5 000 pieds. En 2020, elle a acquis un nouvel entrepôt. En passant, elle a reçu un soutien par l'entremise du Fonds pour l'écosystème de la Stratégie pour les femmes en entrepreneuriat, et elle exporte aujourd'hui vers des pays comme le Japon, le Vietnam et l'Australie, et connaît une croissance.

Lorsque nous parlons de développer nos entreprises sur ces marchés, nous faisons preuve d'ambition dans la négociation d'accords de libre-échange, mais nous faisons également preuve d'ambition en nous assurant d'aider nos entreprises à saisir ces opportunités et en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte, par exemple les entreprises autochtones, les entreprises appartenant à des personnes noires et les femmes entrepreneures. Je peux vous raconter d'innombrables histoires, comme celle que je viens de partager, sur des entreprises qui ont réussi à exporter.

• (1425)

M. Iqwinder Gaheer: Merci.

Nous avons également parlé personnellement de la relation avec l'Inde. Plus précisément, il s'agit d'un acteur économique important. La population de ce pays est massive. Les liens entre les peuples du Canada et de l'Inde sont très forts. Quels sont les efforts déployés pour développer le portefeuille économique avec l'Inde?

L'hon. Mary Ng: C'est une excellente question.

Je viens de recevoir de l'information, un peu plus tôt, afin de me préparer à emmener un certain nombre d'entreprises en Inde dans le cadre d'une mission commerciale virtuelle qui débutera lundi. Il s'agit de la cinquième mission commerciale virtuelle organisée par la Fondation Asie-Pacifique, qui est l'un de nos partenaires de l'écosystème national. Son rôle est d'aider nos entreprises à se développer sur le marché international. Je suis très heureuse que nous nous rendions en Inde dans le cadre d'une mission commerciale virtuelle, qui commencera lundi.

M. Iqwinder Gaheer: C'est formidable. Merci beaucoup.

Ma prochaine question s'adresse au ministre Champagne. Elle est un peu liée à ce dont M. Erskine-Smith parlait plus tôt.

L'économie canadienne a été décrite comme étant peu encline à prendre des risques, et de nombreux analystes estiment que nous devrions faire de nombreux investissements à risque élevé et à rendement élevé, le genre d'investissements ambitieux nécessaires pour la PI, pour attirer des capitaux et des talents internationaux, et pour stimuler la croissance économique. Pour développer cet écosystème, votre lettre de mandat mentionne l'organisme canadien de recherche d'avant-garde.

Pourriez-vous nous en dire plus sur le calendrier prévu pour la création de cet organisme et sur l'incidence qu'il aurait sur l'innovation canadienne?

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci beaucoup, et merci pour votre travail. Il s'agit d'une excellente question.

Je dirais le plus tôt possible. Vous me connaissez, j'ai la réputation d'être un peu impatient, alors le plus tôt possible.

Nous travaillons actuellement à la mise en place d'un petit groupe chargé de nous conseiller sur la meilleure façon de le structurer. Évidemment, nous connaissons le modèle de la DARPA, sa structure, son autonomie et le fait qu'elle est très agile et tournée vers l'avenir. Il s'agit vraiment d'une approche ambitieuse, et c'est quelque chose qui manquait réellement dans l'écosystème.

Nous travaillons avec beaucoup de diligence. Comme vous le savez, l'économie du Canada est plus restreinte. Par conséquent, lorsque vous créez quelque chose de nouveau, vous devez vous assurer que votre projet s'intègre bien aux supergrappes dont nous disposons et à l'écosystème de recherche, aux organismes subventionnaires et au Conseil national de recherches. Je crois que nous investissons maintenant le temps nécessaire pour accélérer la mise en œuvre, et je pense que cette démarche sera la bienvenue.

Il s'agissait assurément d'une pièce manquante. Si je regarde où en est le Canada aujourd'hui en matière d'intelligence artificielle et d'informatique quantique, je me demande quelle sera la prochaine avancée technologique. Nous parlons de la 5G, alors s'agira-t-il de la 6G, de la 7G ou de toute autre technologie qui viendra par la suite?

Lorsque nous examinons la géopolitique mondiale, nous devons réellement parler de l'avenir et penser au-delà de l'horizon immédiat. Nous n'avons pas eu l'occasion de dire que nous pensons tous

à la bravoure et au courage des Ukrainiens qui se battent pour la démocratie et pour la dignité et la décence. Je pense que les chaînes d'approvisionnement du monde entier sont en train d'être repensées. Certains blocs économiques sont en train de se former, et je pense que cela sera bénéfique pour l'humanité et la démocratie. Nous nous alignerons avec des partenaires de confiance pour nous assurer que nous pouvons réussir ensemble. Les démocraties réussiront dans cette nouvelle économie du 21^e siècle.

Le président: Merci, monsieur le ministre, et merci à vous, monsieur Gaheer.

M. Iqwinder Gaheer: Parfait. Merci.

[Français]

Le président: Monsieur Généreux, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Merci, monsieur le président.

Je voudrais donner cinq étoiles à M. Nathaniel Erskine-Smith, qui participe à la rencontre tout en gardant son bébé. Il mériterait d'être ministre de la Famille. Je ne sais pas s'il m'a entendu, mais ce n'est pas grave.

Une voix: Oui.

M. Bernard Généreux: Merci beaucoup d'être là aujourd'hui.

[Traduction]

Existe-t-il une version française de Magnet au Québec?

[Français]

Est-ce que des services en français seront également offerts au Québec dans le cadre de ce programme, madame Ng?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng: Oui.

Si vous me le permettez, j'aimerais expliquer un peu plus en détail ce qu'est Magnet.

Il s'agit d'un consortium. Magnet en est l'un des acteurs, mais il y en a beaucoup d'autres qui s'assurent que les jeunes de tout le Canada, y compris du Québec, auront l'occasion de participer. Ce consortium comprend des organisations comme BioTalent, le Conseil canadien de l'aviation et de l'aérospatiale, l'Excellence in Manufacturing Consortium, etc. Il s'agit réellement d'une approche en consortium qui offrira des possibilités aux jeunes de tout le pays.

● (1430)

[Français]

M. Bernard Généreux: Vous ne le savez peut-être pas, mais mon associé et moi sommes propriétaires d'une entreprise de 30 employés dans le monde des communications. Nous faisons des sites Web, de l'imprimerie et toutes sortes de choses. Du côté de nos services Web pour les réseaux sociaux, entre autres, nous avons cinq employés à temps plein. Nous avons dix graphistes, mais cinq sont consacrés à ce secteur d'activité. Nous essayons de créer des emplois, mais nous ne sommes pas capables de trouver les jeunes dont vous parlez pour qu'ils puissent venir travailler dans notre entreprise à 20 \$ ou 25 \$ l'heure. Alors, je ne sais pas où vous allez les prendre, ces 30 000 jeunes.

Selon mes calculs, c'est une subvention de 7 500 \$ que les entreprises recevront pour engager ces jeunes-là, si je comprends bien. Si c'est le cas, pour un employé qui gagne un salaire annuel de 40 000 \$, à 2 080 heures par année, ou 40 heures par semaine, ce serait l'équivalent d'environ 15 semaines de rémunération.

Ces jeunes seront-ils engagés pour aider les entreprises à mettre en place leur site Web et tout cela, ou seront-ils formés par les entreprises pour en faire la gestion?

Quel sera leur rôle exactement?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng: Ce qui serait absolument formidable, étant donné que nous avons le temps, serait de vous présenter un exposé plus technique dans lequel nous pourrions vous fournir tous les détails. Cependant, je voudrais vous dire que c'est l'entreprise qui va développer un plan sur la façon dont elle va faire évoluer son entreprise vers le numérique. C'est l'entreprise qui va établir son plan, grâce à une liste d'experts, des experts autres que les jeunes, qui l'aideront à l'élaborer.

Lorsqu'elle décidera de le faire, elle pourra obtenir un prêt sans intérêt de 100 000 \$ de la BDC pour mettre ce plan en oeuvre. Il pourrait s'agir d'une nouvelle ligne de production. Ensuite, elle pourra décider — et certaines pourraient le faire et d'autres non — qu'elle veut embaucher un jeune. Elle bénéficiera alors d'une subvention salariale de 7 500 \$.

[Français]

M. Bernard Généreux: Je suis un peu sceptique, sincèrement.

Quand on voit comment cela se passe dans l'industrie des nouvelles technologies, qu'il s'agisse des jeux vidéo ou de l'intelligence artificielle, par exemple, on constate que les entreprises se battent entre elles pour essayer d'aller chercher les meilleurs talents partout au Canada, et même à l'extérieur du Canada, parce qu'il n'y a pas de jeunes disponibles dans ce domaine. Ce sera extrêmement difficile pour les entreprises d'aller chercher des gens, surtout avec les sommes d'argent que vous mettez sur la table pour les engager. Cela ne leur donne même pas 10 semaines de salaire. Ce n'est pas comme cela qu'on va changer le monde.

Par ailleurs, la question du français relativement à ce programme est essentielle pour moi. D'ailleurs, j'aimerais qu'on nous informe des détails techniques de ce programme. À un moment donné, on aura une session d'information.

Au cours des deux dernières années, nous avons créé des sites Web et des services pour des entreprises parce que les gens, avec la COVID-19, n'avaient pas le choix d'aller en ligne pour vendre leurs produits. Nous avons aidé des dizaines d'entreprises sans aucune subvention. Les gens ont investi là-dedans, parce que le gouvernement et l'ensemble des partenaires du gouvernement que sont les partis de l'opposition ont donné des sous aux gens et aux entreprises durant la COVID-19 pour assurer leur survie. Nous vous avons accompagnés dans la mise en place de ces mesures et les gens ont réinvesti là-dedans. Les entreprises ont donc encore beaucoup d'argent en raison des subventions que vous leur avez données.

Alors, quelle était la nécessité de dépenser 4 milliards de dollars, empruntés de surcroît, faut-il le répéter, pour permettre à des entreprises de prendre le virage numérique, alors que c'était déjà possible de le faire sans subvention?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng: Beaucoup d'entreprises l'ont fait et beaucoup d'autres ne l'ont pas fait. Lorsque nous observons nos concurrents dans le monde entier — vous avez entendu le ministre Champagne parler de la concurrence qui règne dans le monde — ce sont les entreprises canadiennes qui sont capables de rivaliser et d'être plus productives.

Il s'agit réellement d'un investissement dans l'économie de nos collectivités, des Québécois, de vos entreprises. C'est pourquoi il est si important. Il vise à assurer leur compétitivité. Dans les domaines de l'intelligence artificielle, de la gestion de la relation client, de l'intégration des activités de l'arrière-guichet ou de l'automatisation de leurs lignes de production, c'est ce qu'elles recherchent. Les entreprises nous ont dit que c'est ce qu'elles recherchaient, et c'est précisément la raison d'être de cet investissement, qui vise à aider nos entreprises canadiennes à être concurrentielles par rapport aux autres entreprises concurrentes du monde entier.

● (1435)

[Français]

Le président: Je vous remercie, madame la ministre et monsieur Généreux.

[Traduction]

Je vais maintenant donner la parole à M. Fillmore pour cinq minutes.

Monsieur Fillmore, vous avez la parole.

M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vous en suis très reconnaissant.

Je remercie les ministres Champagne, Ng et Hutchings pour le temps qu'ils nous accordent aujourd'hui et pour le travail qu'ils accomplissent en ces temps difficiles. Je vous en suis très reconnaissant.

Je voudrais commencer par la ministre Hutchings.

Vous et moi avons le privilège de siéger ensemble au sein du caucus de l'Atlantique depuis maintenant sept ans, et nous avons tous deux été en mesure d'apporter des perspectives diverses aux questions du moment. Vous êtes une formidable défenseuse des collectivités rurales. Comme vous le savez, je suis urbaniste de profession, et je pense que nous avons constaté que les habitants des zones rurales et urbaines partagent bon nombre de besoins, notamment en ce qui concerne l'accès à des transports en commun efficaces et à des logements, mais que leurs solutions et leurs difficultés ne sont pas exactement les mêmes.

Pourriez-vous nous parler des difficultés et des possibilités liées au transport et au logement pour les Canadiens des régions rurales, ainsi que du travail que vous effectuez relativement à ces questions?

L'hon. Gudie Hutchings: Merci, cher ami et collègue. C'est toujours un plaisir de vous voir, et ces sept années passées à vos côtés ont été merveilleuses.

J'aimerais d'abord faire une petite leçon d'histoire. Le gouvernement précédent avait un secrétariat rural, et le gouvernement actuel croit si passionnément aux collectivités rurales que nous avons maintenant un ministère entièrement financé dont j'ai l'honneur et le privilège d'être la ministre.

Vous avez raison de dire que les solutions uniques ne fonctionnent pas en milieu rural et urbain. Nous avons élaboré tellement de programmes et de politiques dans l'ensemble du gouvernement dans divers systèmes, et ce que vous avez dit sur les programmes dont vous avez parlé est tout à fait vrai, notamment au sujet du logement. Les programmes de logement de 1 000 unités dans le centre-ville de Toronto diffèrent de ceux de 10 unités en milieu rural dans ma région, et nous devons donc nous assurer que les programmes sont adaptés et qu'ils sont conçus en tenant compte des besoins des collectivités rurales.

En ce qui concerne le transport, comme vous le savez, nous venons d'annoncer la création d'un fonds pour le transport rural, et je pense que les gens ont jusqu'à la mi-mars pour envoyer leur demande. Le transport en commun rural est différent. Il n'y a pas d'Uber dans ma province. J'ai des collectivités qui n'ont pas de taxis, et dans certaines, il n'y a pas du tout de service d'autobus, ce qui est courant dans les régions rurales et éloignées. Nous devons prendre notre temps et élaborer des programmes et des politiques qui permettront de répondre efficacement aux besoins, notamment en ce qui concerne le changement climatique, les collectivités vieillissantes, mais surtout la croissance de nos collectivités. Nous devons nous assurer que les gens se rendent compte, comme moi, que les régions rurales offrent des possibilités phénoménales.

Je pense que l'une des leçons que nous avons tirées de la COVID-19 est que les gens veulent déménager. Dans votre province, la Nouvelle-Écosse, la population a explosé. Les personnes s'installent dans les régions rurales. Nous devons donc les aider à bâtir ces collectivités et à se doter d'une infrastructure solide et saine, ce qui inclut le logement, le transport en commun, les eaux usées, les routes et la connectivité. Si vous disposez d'un accès Internet haute vitesse abordable, vous pouvez travailler de n'importe où. C'est la priorité numéro un de mon ministère. C'est ma priorité numéro un. Si vous avez l'Internet haute vitesse, vous pouvez travailler de n'importe où.

Je mets ce comité au défi de s'assurer, lorsqu'il étudiera d'autres sujets, qu'il adopte une perspective rurale.

M. Andy Fillmore: Merci, madame la ministre. Vous m'offrez là une belle transition.

Aujourd'hui, à la période des questions, vous avez répondu à une question sur le déploiement de la large bande dans les régions rurales. Vous n'aviez que 30 secondes pour ce faire, et j'ai eu l'impression que vous auriez pu prendre beaucoup plus de temps. Qu'aimeriez-vous que le Comité sache sur la progression du programme en question?

L'hon. Gудie Hutchings: Merci encore une fois.

Vous avez raison. Je pourrais vous parler longtemps du Fonds pour la large bande universelle et de la connectivité du pays. Comme je l'ai dit, depuis 2015, nous avons branché 1,7 million de ménages. D'ici 2026, nous allons en brancher 1,2 million de plus.

Nous avons beaucoup d'outils dans notre arsenal, pour reprendre l'expression de mon collègue. Il y a le programme Brancher pour innover. Il y a le Fonds pour la large bande du CRTC. Il y a la Banque d'infrastructure du Canada. Bien sûr, il y a le Fonds pour la large bande universelle et notre satellite en orbite basse. L'ensemble de ces options nous permettra de brancher tous les Canadiens d'ici 2030 et 98 % d'entre eux d'ici 2026.

À la mise en œuvre du Volet de réponse rapide, dans le cadre de notre réponse à la pandémie, nous savions que la population devait

être branchée à Internet. Je suis si fière du ministère. Le premier projet a été lancé en six semaines. Comme j'y ai fait allusion précédemment, les fonctionnaires évaluent actuellement un peu moins de 2 000 programmes et demandes. Nous allons nous assurer d'aborder la question sous l'angle de l'abordabilité, du meilleur matériel évolutif qui peut s'adapter à des vitesses de 50/10 Mbits/s et plus.

Je suis fière du travail que nous faisons. Je sais que nous allons respecter notre engagement de brancher le Canada en entier, et j'espère que ce sera fait avant 2030.

M. Andy Fillmore: Merci pour cette réponse, madame Hutchings.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

• (1440)

Le président: Vous avez encore 28 secondes.

M. Andy Fillmore: Madame la ministre Ng, en 20 secondes, qu'aimeriez-vous dire aux petites entreprises canadiennes sur le travail que vous faites pour veiller à leur rétablissement à long terme après la pandémie? Quel message avez-vous pour eux?

L'hon. Mary Ng: Je les invite à prendre de l'expansion, et à le faire à l'échelle internationale. Elles ne doivent pas hésiter.

Beaucoup d'outils sont accessibles, du Service des délégués commerciaux du Canada à Exportation et développement Canada en passant par la Banque de développement du Canada. C'est ce que j'appelle notre arsenal commercial. Aidons-les à accéder à ces marchés, accompagnons-les.

Ces accords ne sont bons que si les petites entreprises en bénéficient, et c'est ce que nous planifions. Nous allons leur faire prendre de l'expansion.

M. Andy Fillmore: Merci énormément.

[Français]

Le président: Je vous remercie.

Je donne maintenant la parole à M. Lemire pour deux minutes et trente secondes.

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie, monsieur le président.

Ma prochaine question s'adressera à Mme Ng.

Madame Ng, vous le savez, je vous ai questionnée à la Chambre sur la crise du bois d'œuvre et ses répercussions sur l'industrie forestière au Québec. Rapidement, pouvez-vous nous en dire plus sur la situation actuelle et où nous en sommes?

En ce qui concerne la question dont je vous avais parlé à Washington, soit la question des points de référence, pourrait-on distinguer les points de référence du Québec de ceux de la Colombie-Britannique, par exemple? On s'entendra pour dire que les problèmes qui nous sont reprochés ne sont pas ceux de l'industrie québécoise.

[Traduction]

L'hon. Mary Ng: Merci énormément, monsieur Lemire. C'était vraiment fabuleux d'être ensemble à Washington au sein d'Équipe Canada, avant la fin de l'année dernière, pour montrer la force du Canada et la façon dont nous travaillons tous ensemble pour ce secteur très important. Je sais à quel point c'est important pour le Québec et votre circonscription.

Je vous dirais que nous allons poursuivre ce travail, mais je citerais aussi autre chose que nous faisons. Mon mandat porte également sur la création de marchés et l'aide à la diversification des entreprises afin qu'elles puissent voir au-delà de ce qui est un bon marché au sud de la frontière et en envisager de nouveaux.

Je pense à cette entreprise absolument fabuleuse de Sainte-Thérèse, au Québec. Elle produit des revêtements de sol et des produits du bois d'œuvre. Récemment, dans la foulée de deux salons professionnels de suite, au Canada et en Inde, elle a pu, avec le soutien appréciable du Service des délégués commerciaux du Canada, faire une première vente et expédition de placage déroulé en 2020. C'est un exemple. Il est important de miser sur les gens, sur les entreprises et sur ce que nous faisons concrètement.

Cette étude porte sur mon mandat. J'ai pour mandat de favoriser la diversification de nos entreprises, de trouver les marchés nécessaires pour ce faire et d'aider nos entreprises, comme les fantastiques entreprises du Québec dans le secteur du bois d'œuvre, à trouver de nouveaux marchés et à se diversifier.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Je suis bien d'accord et je vous encourage à cet égard, parce qu'une des solutions est notamment de ne pas envoyer seulement des pièces de bois de charpente, mais aussi de permettre à l'industrie de faire un virage vert par la transformation ou par la valeur ajoutée.

À mon avis, cela doit se faire à proximité de la ressource, dans les régions. Je rêve de voir la création d'un Ikea québécois à La Sarre, par exemple. Malheureusement, les programmes, notamment ceux de Développement économique Canada pour les régions du Québec, ou DEC, sont mal adaptés pour ce genre d'infrastructure en région. Les trois ministres pourront peut-être nous éclairer à ce sujet.

Comment fait-on pour aider nos entreprises à avoir des infrastructures et à recevoir des investissements en région? Par exemple, dans le domaine de l'agriculture, on veut avoir un abattoir en Abitibi-Témiscamingue. L'entreprise Des Praz ne peut pas faire affaire avec DEC parce qu'il n'y a pas de programmes appropriés. Comment peut-on aider ces entreprises à faire ce virage-là à proximité de la ressource?

[Traduction]

L'hon. Mary Ng: C'est un très bon point. Je pourrais peut-être attirer votre attention sur la façon dont nous aidons les entreprises, y compris celles du Québec, à tirer profit de ces marchés internationaux. Elles ne vont pas se rendre au Vietnam du jour au lendemain, par exemple.

Nous avons un excellent programme appelé Programme d'accélération du commerce. Près de 1 000 entreprises y ont eu recours et environ 30 % d'entre elles ont concrètement constaté une augmentation de revenus d'exportation, tandis que 18 % ont connu une hausse supplémentaire des revenus nets. Elles ont créé des emplois. La moitié des exportations étaient aux États-Unis, mais aussi en Amérique latine, en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et dans le reste de l'Asie.

Il y a d'autres points vraiment fantastiques à propos de ce programme: 39 % de ces entreprises sont dirigées par des femmes, 24 % par de jeunes entrepreneurs, 19 % par des membres de minorités visibles et 4 % par des Autochtones. C'est parce que le Canada est une nation commerçante que son PIB a connu une augmentation

de 4,6 % en 2021. Le commerce représente un emploi sur six au pays et les deux tiers de notre économie.

Il est donc absolument crucial de contribuer à la croissance de ces entreprises. J'ai des chiffres, à tout le moins des chiffres préliminaires, qui nous montrent que nous sommes sur la bonne voie.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie de votre présence à tous les trois.

Le président: Oui, merci, madame la ministre, et merci, monsieur Lemire.

Vous faites certainement œuvre utile de votre temps. Chaque fois que vous posez vos questions, j'ai une pensée pour les interprètes parce que vous êtes capable de débiter beaucoup des mots par minute.

M. Sébastien Lemire: Bien, c'est deux minutes et demie. Ce n'est pas beaucoup, monsieur le président.

Je pourrais inviter le Comité à nous donner des tours de cinq minutes, comme les autres. Cela pourrait nous aider et aider les interprètes, que je remercie encore.

Le président: Nous reprendrons cette discussion.

Je donne maintenant la parole à M. Masse pour deux minutes trente également.

• (1445)

[Traduction]

M. Brian Masse: Merci, monsieur le président.

Je vais poursuivre dans la même veine, car c'est une question importante que le Comité a déjà abordée dans le cadre du projet de loi C-25. Il s'est penché sur la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la nomination de femmes et de membres des minorités visibles au sein des conseils d'administration au Canada. Nous avons opté pour un modèle de type « se conformer ou s'expliquer » pour les conseils d'administration au pays plutôt que d'adopter des mandats ou des pourcentages.

Pourrions-nous obtenir une mise à jour sur les progrès à cet égard? C'était il y a environ quatre ou cinq ans, à l'époque de l'ancien ministre de l'Industrie. J'aimerais savoir où nous en sommes à cet égard. Il serait important d'obtenir une mise à jour, surtout à l'aube du 8 mars.

L'hon. François-Philippe Champagne: Merci beaucoup, monsieur Masse. Vous êtes toujours un chef de file dans ces dossiers.

Je vous dirais que, même si je n'ai aucun mérite, sauf celui de faire partie du gouvernement, je suis particulièrement fier du lancement par l'ancien ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Défi 50-30, une initiative qui vise la parité à des postes décisionnels clés en entreprise et une représentation de 30 % des minorités visibles. Je crois qu'il transforme assurément le Canada de façon fort positive. Quand je suis arrivé au ministère, il y avait moins de 1 000 entreprises inscrites au Défi. Aujourd'hui, nous avons réussi à nous rendre bien au-delà de ce nombre.

Toute personne qui a évolué dans le milieu des affaires, comme M. Généreux et d'autres, sait que la diversité et l'inclusion ont un impact énorme. Strictement du point de vue des résultats, c'est non seulement la chose à faire, mais c'est aussi très sage. J'en suis très fier. Nous allons continuer à faire la promotion de ce défi, car nous savons que c'est l'une des façons d'assurer la réussite du Canada dans l'économie du XXI^e siècle.

Je sais que le temps alloué est limité, mais permettez-moi d'ajouter un point. Ce qu'on me demande le plus souvent, ce n'est pas si nous sommes en mesure de soutenir financièrement les entreprises, mais plutôt si nous avons suffisamment de gens de talent pour soutenir leur croissance. Et c'est exactement ce que m'a demandé l'investisseur japonais de ce matin. Il n'était pas question de subventions. Il voulait savoir si nous avons assez de gens de talent pour que l'entreprise s'installe au Canada. Si nous voulons réussir au XXI^e siècle, j'estime que nous devons mettre l'ensemble de nos gens de talent à profit.

M. Brian Masse: Pourriez-vous vous engager à nous fournir, disons par l'entremise des analystes du Comité, une mise à jour sur des progrès dans ce dossier? Je n'ai pas vu grand-chose là-dessus. On ne semble pas y accorder beaucoup d'attention, mais c'était très important. Pourriez-vous vous y engager? Le mois de mars met l'accent sur les questions d'équité. Ce serait bien d'obtenir au moins des statistiques récentes pour établir si le modèle que nous avons choisi est efficace.

L'hon. François-Philippe Champagne: Tout à fait. Je m'engage auprès du Comité à le faire. J'échangeais avec les fonctionnaires à cet égard pendant que vous posiez la question.

Monsieur le président, ces statistiques sont disponibles. Nous allons les transmettre au Comité avant cette date bien spéciale. Je m'adresse au sous-ministre.

J'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les fonctionnaires, car rien n'est possible sans eux. Tous les ministres semblent opiner. J'estime que, en tant que parlementaires, nous devrions tous les féliciter pour leur travail extraordinaire dans ce dossier et bien d'autres.

M. Brian Masse: Merci.

Monsieur le président, combien de temps me reste-t-il?

Le président: Vous avez débordé de 45 secondes, donc merci, monsieur Masse.

M. Brian Masse: Merci.

Le président: Je suis équitable avec tout le monde.

Passons à Mme Gray pendant cinq minutes.

Mme Tracy Gray: Merci, monsieur le président.

Madame la ministre Ng, vous avez dit qu'il y avait un processus permettant aux organisations de soumettre leur candidature pour superviser le volet Améliorez les technologies de votre entreprise. Il semble s'agir d'un processus de sélection officiel du ministère. Est-ce exact?

L'hon. Mary Ng: C'est un processus de sélection officiel du ministère, oui.

Mme Tracy Gray: Super. Merci, madame la ministre.

Avez-vous rencontré les représentants de l'Université Ryerson ou de Magnet au cours du processus en question, du 8 juillet au 6 août 2021?

L'hon. Mary Ng: Non.

Mme Tracy Gray: Eh bien, on voit dans le registre des lobbyistes que des représentants de l'Université Ryerson vous ont rencontrée le 16 juillet 2021. De quoi avez-vous discuté à cette rencontre?

L'hon. Mary Ng: Je vais devoir vous revenir là-dessus.

Relativement à ce processus, je peux vous dire qu'il s'agissait sans contredit d'un processus de sélection et qu'il était public et transparent. Nous pouvons tout à fait fournir un compte rendu détaillé à cet effet. De tels processus se doivent d'être transparents. Ils sont absolument accessibles au public.

Mme Tracy Gray: Vous savez, rencontrer... Je sais que, dans mon cas, quand je rencontre différents intervenants et représentants d'organisations, je me souviens à tout le moins du sujet général de la conversation. Je trouve légèrement surprenant que vous ne vous souveniez même pas de ce qui a été abordé pendant cette rencontre.

L'hon. Mary Ng: Je participe à beaucoup de rencontres avec beaucoup beaucoup d'intervenants et, évidemment, avec des représentants d'établissements de partout au pays qui ont des incubateurs et des accélérateurs, où l'on trouve certaines entreprises vraiment formidables, et qui cherchent à prendre de l'expansion ou qui veulent poser des questions sur ce que pourrait faire le gouvernement pour aider les entreprises à croître, et à croître sur les marchés internationaux. Ce serait un sujet très courant pour nombre des rencontres auxquelles je participe.

● (1450)

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre.

Qu'est-ce qu'un incubateur pour les étudiants?

L'hon. Mary Ng: Il s'agit d'un incubateur rattaché à un établissement postsecondaire.

Il y en a de nombreux au pays. Le Creative Destruction Lab de l'Université de Toronto en est un exemple. Il y a aussi le Venture-Labs de l'Université Simon Fraser. On en trouve d'autres à HEC de Montréal et à l'Université Laval, à Québec. Il y en a beaucoup à l'échelle du pays.

Je crois que c'est vraiment de cela que parlait le ministre Champagne, c'est-à-dire le talent incroyable partout au pays qui est cultivé dans le réseau des établissements postsecondaires. C'est aussi de là que viennent ces excellentes entreprises: des entrepreneurs.

Mme Tracy Gray: C'est super.

Pour que tout soit bien clair, vous avez été approchée par des lobbyistes de l'Université Ryerson, qui a fondé Magnet, c'est-à-dire par l'université que vous avez dirigée à titre de présidente, alors que le processus de sélection était en cours pour le volet Améliorez les technologies de votre entreprise.

Je vous repose la question: avez-vous consulté le commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique à propos de l'attribution du contrat portant sur Améliorez les technologies de votre entreprise?

L'hon. Mary Ng: À l'égard du Programme canadien d'adoption du numérique, ou PCAN, il a été soumis à un processus de sélection, qui était à la fois public et transparent. Nous avons reçu des soumissions en réponse à la demande de propositions et elles ont été évaluées par la fonction publique, qui est impartiale.

Comme je l'ai déjà dit, je n'en prends pas connaissance. Les recommandations me sont transmises après vérification et diligence raisonnable. Elles me sont faites par les fonctionnaires.

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre.

Est-ce vous qui prenez la décision finale sur ce type de demandes et de contrats?

L'hon. Mary Ng: Je suis la personne qui décide d'après les recommandations qui me sont faites par les fonctionnaires.

Mme Tracy Gray: D'accord.

Est-ce vous qui prenez la décision et avez-vous le dernier mot?

L'hon. Mary Ng: Les ministres sont responsables de leurs programmes et doivent suivre les processus comme le ferait...

Mme Tracy Gray: Donc, vous nous dites que, oui, c'est vous qui avez le dernier mot.

L'hon. Mary Ng: Oui.

Mme Tracy Gray: D'accord. C'est super.

Merci, madame la ministre.

Sur un autre sujet, l'absence du commerce interprovincial dans votre lettre de mandat m'a surprise. Les petites entreprises qui souhaitent faire du commerce interprovincial rencontrent beaucoup d'obstacles.

Pouvez-vous nous désigner une mesure concrète que vous avez prise au cours de la dernière année pour atténuer les obstacles au commerce interprovincial?

L'hon. Mary Ng: Je crois qu'il est très important d'éliminer les obstacles au commerce partout au pays. Je sais que mon collègue, le ministre LeBlanc, fait un travail remarquable à cet égard.

Ma lettre de mandat met l'accent sur l'aide à apporter aux entreprises afin qu'elles disposent des outils nécessaires à leur croissance, puis sur le fait que, dans la foulée de cette croissance, je dois faire tout ce qui est en mon pouvoir pour les aider à accéder au marché international et à y prendre de l'expansion. Nous devons donc veiller à ce qu'il y ait d'excellents accords commerciaux conclus avec beaucoup d'économies pour que nos entreprises puissent s'y épanouir.

Mme Tracy Gray: Merci, madame la ministre.

Vu votre collaboration avec le ministre LeBlanc dans ce dossier, à titre de ministre de la Petite Entreprise et d'après vos échanges avec les intervenants, lui avez-vous précisé de grandes priorités à privilégier ou dit sur quoi il doit mettre l'accent à court ou à plus long terme?

Le président: Madame la ministre, je vous prie d'être très brève.

L'hon. Mary Ng: Je suis très heureuse d'aider les entreprises canadiennes à croître et à se rétablir après la pandémie, surtout en veillant à n'oublier personne, ce qui veut entre autres dire les entreprises appartenant à des femmes, à des jeunes, à des Autochtones ou à des Noirs, les entreprises en milieu rural, bref, toutes les entreprises.

[Français]

Le président: Merci, madame la ministre et madame Gray.

Mme Lapointe a maintenant la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Viviane Lapointe (Sudbury, Lib.): Merci, monsieur le président.

Mes questions s'adressent à la ministre Hutchings.

Je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui.

Le Nord de l'Ontario compte beaucoup de collectivités rurales. Madame la ministre, nous avons récemment eu l'occasion de participer ensemble à un groupe de discussion sur la ruralité où nous avons pu mettre en lumière certaines des difficultés que vivent les collectivités rurales.

Nous savons que, par nature, les communautés éloignées ont du mal à accéder aux services et, en particulier, à l'infrastructure. La COVID-19 est venue décupler ces difficultés.

Alors que nous entamons la relance économique postpandémie, pouvez-vous nous dire de quelle façon le gouvernement et, plus particulièrement, votre ministère veilleront à ce que les collectivités rurales puissent en sortir plus fortes et résilientes?

• (1455)

L'hon. Gudie Hutchings: Merci, monsieur le président, et je tiens à remercier ma chère collègue et amie de sa question.

Lors des nombreuses tables rondes organisées dans tout le pays, les thèmes de la connectivité, du logement, de la main-d'œuvre et de l'immigration sont toujours les mêmes, mais dans chaque cas, on soulève d'autres points qui, à mon avis, racontent toute l'histoire des possibilités que recèlent les régions rurales du Canada.

Dans le cadre du Volet de réponse rapide, nous avons notamment mis en place un processus exploratoire. Ainsi, les collectivités, les petits et grands fournisseurs de services Internet, les organismes sans but lucratif et les groupes autochtones pouvaient demander de l'aide et obtenir les renseignements dont ils avaient besoin, parce que les gens des collectivités rurales nous ont dit très clairement qu'il y a parfois un ou deux travailleurs dans leur... des employés rémunérés dans leur centre communautaire... Bien franchement, certaines collectivités n'ont même pas cela.

Ce service exploratoire nous a vraiment montré comment nous pouvions faire mieux. Plus de 2 000 demandes de renseignements ont été faites dans le cadre de ce service. Des webinaires en ligne ont été organisés pour aider les collectivités et les fournisseurs de services Internet à présenter leurs demandes dans le Volet de réponse rapide.

Les gens nous disent haut et fort que la capacité dans les régions rurales n'est pas suffisante pour leur permettre de profiter des nombreux programmes gouvernementaux qui existent. C'est une question à laquelle nous réfléchissons: comment pouvons-nous accroître la capacité?

Nous en avons fait beaucoup dans les régions rurales du Canada. Encore une fois, il s'agit de veiller à ce que les collectivités rurales disposent des outils dont elles ont besoin pour accéder aux divers programmes offerts d'un bout à l'autre du pays.

Comme je l'ai dit tout à l'heure à mon collègue au sujet du logement, je me suis entretenue avec le ministre Fraser à propos de l'immigration pour voir comment nous pouvons appliquer cette optique rurale afin d'attirer les gens dans les collectivités rurales. C'est ainsi que nous allons faire croître notre population. L'infrastructure... Je me souviens d'une histoire il y a quelques années. J'avais participé à une table ronde avec des dirigeants municipaux et ils m'avaient dit: « Bon sang, il nous manquait 10 000 \$ et nous n'avons pas pu construire une seule bouche d'égout. » Ces 10 000 \$ étaient plus importants, ou aussi importants, pour le maire de cette petite collectivité que 10 millions de dollars pour un maire... Nous devons aussi tenir compte de l'ampleur des projets.

C'est pourquoi je suis si fière du travail que nous faisons en collaboration avec les associations de développement régional, dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure municipale rurale. C'est ce qui permet d'entretenir les édifices des petites collectivités. Il peut s'agir du pont local ou du terrain de jeu dont vous avez besoin pour assurer la sécurité de votre collectivité. Cela comprend aussi les réseaux d'égouts et les routes.

Nous avons beaucoup de programmes. Nous devons simplement aider les collectivités à y accéder plus facilement. Nous voulons bâtir des collectivités saines, vertes, dynamiques et en croissance, car c'est là que les gens voudront s'installer.

Mme Viviane Lapointe: Pour faire suite à la réponse que vous venez de donner, votre lettre de mandat vous a confié la tâche de contribuer à l'établissement de priorités relatives aux infrastructures, au logement et au transport en commun en milieu rural. J'ai mentionné plus tôt à quel point l'infrastructure est importante.

Pouvez-vous nous en dire plus sur le type de besoins en infrastructure dont ont besoin les collectivités rurales et sur la façon dont ces besoins seront soutenus par votre ministère?

L'hon. Gudie Hutchings: De toute évidence, le logement est un problème dans les régions rurales du Canada. Le ministre Hussien a fait un travail incroyable dans le dossier du logement, mais nous devons peut-être aborder cet enjeu selon une perspective différente dans certaines régions rurales. Y a-t-il une école abandonnée ou un commerce vacant que nous pouvons... Nous avons des fonds en place. Comment pouvons-nous les réaffecter à des initiatives de logement? Comment pouvons-nous créer des logements pour les aînés afin qu'ils puissent quitter leur grande maison, libérant ainsi des logements pour les travailleurs migrants qui veulent s'installer de façon permanente dans ces collectivités rurales ou pour les familles d'immigrants qui veulent s'y établir?

Le transport en commun, comme je l'ai dit plus tôt, est également un problème. Alors que nous nous dirigeons vers une économie plus verte, nous devons trouver des solutions adaptées aux régions rurales du Canada. Nous avons consacré 250 millions de dollars à un fonds pour le transport en commun en milieu rural, qui servira à repérer les projets et les programmes qui peuvent donner de bons

résultats et, bien franchement, à élaborer des politiques qui peuvent aider à répondre aux besoins en matière de transport en commun dans les régions rurales du Canada.

En ce qui concerne l'infrastructure, comme vous le savez, chère amie, nous avons d'excellents accords bilatéraux avec les provinces dans le cadre desquels nous nous associons à elles pour réaliser des projets. Toutefois, c'est à nous de collaborer avec les municipalités pour savoir quels projets les provinces mettent de l'avant. Est-ce que c'est le pont qui est important dans leur collectivité, ou est-ce plutôt le traitement des eaux usées? Peut-être que c'est la construction d'une nouvelle caserne de pompiers. Nous devons travailler sur le terrain avec les collectivités, du bas vers le haut, et non l'inverse, pour savoir ce dont elles ont besoin afin de bâtir des collectivités saines, dynamiques, sûres et en croissance.

Mes deux collègues ont parlé des possibilités qui s'offrent à nous. Ces possibilités existent aussi dans les régions rurales du Canada. Une fois que nous aurons branché tous les Canadiens, j'ai hâte de m'asseoir avec mes collègues ici présents et d'annoncer les répercussions positives de certains de ces programmes en matière d'innovation sur la croissance de notre pays. Nous devons accroître la contribution des régions rurales au PIB du Canada, contribution qui s'élève à 30 %. Il faut augmenter ce taux. La connectivité figure au premier rang des priorités. Viennent ensuite, dans l'ordre, l'infrastructure, le logement et les collectivités saines. Lorsque nous aurons mis tout cela en place, les régions rurales pourront enfin réaliser leur potentiel. Nous sommes prêts.

● (1500)

Mme Viviane Lapointe: Une des choses que j'entends de...

[Français]

Le président: Je suis désolé, madame Lapointe, mais votre temps est écoulé.

[Traduction]

Je tiens à remercier les ministres d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Je pense parler au nom de tous mes collègues quand je dis qu'il n'y a pas de meilleure façon de terminer une semaine chargée à Ottawa que d'avoir une réunion de comité le vendredi après-midi avec non pas un, mais trois ministres. Nous vous en sommes donc très reconnaissants.

Merci, chers collègues.

Merci aussi aux fonctionnaires qui étaient présents aujourd'hui, et merci aux interprètes.

[Français]

Chers collègues, je vous souhaite une semaine productive dans vos circonscriptions.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>